

VI. LE PROGRAMME D'ACTION

A la lumière des enjeux identifiés sur le site, la réflexion menée par l'opérateur technique et les membres des groupes de travail thématiques a conduit à proposer des mesures de gestion, de suivi, d'information et de sensibilisation, pour répondre aux objectifs de conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire. Ainsi, 15 fiches actions synthétiques ont été proposées.

Le Document d'Objectifs est élaboré pour une durée de six ans, aussi les actions proposées devront être mises en œuvre entre les années 2008 et 2013. Un calendrier et un budget prévisionnel de mise en œuvre sont associés à chaque action.

A. L'ELABORATION DES FICHES ACTION

1. DEFINITION DES PRIORITES D' ACTIONS

Au cours des travaux menés pendant l'élaboration du Docob, certaines actions sont apparues comme prioritaires pour préserver des habitats, des espèces, ou des activités qui sont nécessaires à leur maintien. Afin de traduire l'importance relative de chacune des actions pour mener à bien les objectifs du site, et d'éclairer les choix des acteurs dans la perspective de leur mise en œuvre, il est apparu nécessaire de hiérarchiser les actions proposées. Les moyens disponibles n'étant pas illimités, ce sont sur elles que devront être concentrés les efforts financiers et humains.

D'une manière générale, l'attribution d'un haut niveau de priorité est liée au fait :

- qu'il est nécessaire de mettre en œuvre l'action afin de garantir le maintien sur le long terme de l'espèce et/ou de l'habitat
- qu'il est urgent, à très court terme, de mettre en œuvre une opération de gestion.

Ainsi, deux niveaux de priorité ont été distingués : les actions prioritaires (Priorité 1) et les actions de seconde importante (Priorité 2).

2. ANIMATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

La mise en œuvre des actions et l'application des principes du Document d'Objectifs "Gabizos (et vallée d'Arrens, versant sud-est du Gabizos)" relèvera d'une phase d'animation sur la durée de son application. Une structure animatrice sera désignée à cet effet. Ses missions, ainsi que le calendrier prévisionnel correspondant, sont reprises dans une fiche action spécifique.

3. PERSPECTIVES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

Les réflexions menées au cours de ces années d'élaboration du Docob n'ont pas permis de traduire tous les enjeux et objectifs en actions susceptibles d'être déclinées sous forme de "fiches actions". Elles ont cependant vocation à se poursuivre, et à se traduire en actions concrètes lors de la mise en œuvre du Docob.

La mise en œuvre de Natura 2000 et l'animation du Docob devront être suffisamment dynamiques et prospectives pour créer un cadre favorable et soutenir les projets qui respecteront les enjeux mis en évidence dans ce Docob et permettront de remplir les objectifs qui y sont définis.



Ces projets devront être mis sous la forme de fiche actions et feront l'objet d'avenants soumis à validation par le comité de pilotage avant approbation par arrêté préfectoral.

4. LA MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS EN ACTIONS

Les grands enjeux spécifiques au site "Gabizos (et vallée d'Arrens, versant sud-est du Gabizos)" se traduisent concrètement en actions. Chaque fiche action comporte une lettre la rattachant à l'enjeu auquel elle est associée. Ainsi, toutes les fiches **H** correspondent à l'enjeu sur les habitats naturels ; les fiches **E** sont relatives aux espèces animales et végétales ; les fiches **P** concernent l'activité pastorale ; les fiches actions **F** s'intéressent à la fréquentation et l'activité touristique et enfin la fiche action **A** concerne l'animation du Docob.

Les différentes mesures présentées dans ces fiches relèvent soit d'opérations de gestion au sens large (**G**), soit de suivis (**S**) ou soit de connaissances (**C**).

Les 15 fiches actions synthétiques se répartissent de la façon suivante :

H. Habitats naturels

H1 – Conservation et suivi des habitats humides du secteur de *Pourgue*

E. Espèces animales et végétales

E1 – Connaître, suivre et gérer la station d'Aster des Pyrénées du *Vallon du Tachet*

E2 – Accroître la connaissance sur l'Euprocte des Pyrénées sur le site

E3 – Mutualiser les compétences pour optimiser l'inventaire de la faune aquatique

E4 – Initier et compléter les inventaires et les suivis des groupes les moins bien connus

P. Gestion de l'activité pastorale

P1 – Redynamiser l'activité pastorale sur l'estive de *Pouey Laun*

P2 – Rééquilibrage du pâturage sur l'estive de *Bouleste-Ausseilla*

P3 – Faciliter l'utilisation pastorale de l'estive de *Boey Debat - Las Cures*

P4 – Assurer un pâturage à long terme sur l'estive de *Pourgue*

P5 – Lutter contre l'embroussaillage du quartier de *Barbat*

P6 – Développer une politique de services aux éleveurs afin d'améliorer leurs conditions de travail en estive

F. Gestion de la fréquentation et de l'information

F1 – Définir et mettre en œuvre une procédure d'information sur les éléments patrimoniaux

F2 – Mettre en cohérence les signalétiques

F3 – Mettre en place une communication en cohérence avec les projets environnants

A. Animation du Document d'Objectifs

A – Animation du Document d'Objectifs

« Conservation et suivi des habitats humides
du secteur de Pourgue »

Priorité 1

Contexte :	<p>Le secteur de <i>Pourgue</i> correspond à un vaste ensemble pastoral largement dominé par les pelouses fermées et assez uniformes. Il comporte également un ensemble de zones humides de petites dimensions, riches en espèces végétales.</p> <p>En milieu calcaire, les zones humides sont rares et d'un point de vue général les enjeux liés à l'eau sont importants dans un contexte de plus grande fréquence des épisodes secs.</p> <p>Pendant l'été, les troupeaux à la recherche d'eau piétinent ces habitats peu portants en provoquant des dégâts sur ces milieux et en déstructurant les sources.</p> <p>Le phénomène s'accroît depuis l'été 2003 où les animaux ont été en recherche d'eau.</p>
Habitats concernés :	✗ Bas-marais alcalins pyrénéens (CB 54.24 – UE 6430) – Fiche Habitat ZH 2
Espèces concernées :	✗ Euprocte des Pyrénées – <i>Calotriton asper</i> – DH : Annexe IV Fiche Espèce A 6
Objectifs :	Permettre le maintien des habitats de bas-marais du secteur de <i>Pourgue</i> et leur restauration éventuelle en facilitant l'abreuvement des bovins en été.
Pratiques actuelles :	Activité pastorale bovine et équine.
Changements attendus :	Amélioration de l'état de conservation des zones humides et des différents habitats communautaires associés.
Périmètre d'application :	Zones humides du secteur de <i>Pourgue</i> .

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.
(en relation avec la fiche action P4)

Mesure H1-G	GESTION DE L'ESPACE PASTORAL
H1-G1	<p>⇒ Choix d'un dispositif expérimental de gestion des bas-marais</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition d'un protocole expérimental de gestion des bas-marais. Choix d'une zone expérimentale. Choix d'un mode de gestion favorable comprenant l'implantation d'une zone d'exclos associée à la construction d'un point d'eau. Mise en œuvre expérimentale. Etude d'un plan de gestion conservatoire des zones de bas-marais à l'échelle du secteur.</p>
H1-G2	<p>⇒ Gestion conservatoire des bas-marais de Pourgue</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Bilan du dispositif expérimental. Mise en œuvre du dispositif élaboré dans le cadre de la phase H1-G1. Travaux de construction.</p>



FICHE ACTION H1

Mesure H1-S	EVALUATION ET SUIVI D'EXPERIMENTATION DE GESTION
H1-S1	⇒ Suivi des opérations de gestion des bas-marais
	<p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition et mise en œuvre d'un protocole d'évaluation des actions de suivi mises en œuvre.</p> <p>Suivi de végétation.</p>

Nature de la mesure :	Mesure de gestion d'un habitat communautaire
Maîtrise d'ouvrage :	Commune d'Arrens, Parc National des Pyrénées
Partenariat :	Conservatoire botanique pyrénéen, CRPGE.
Modalité de l'aide :	Financement de projets dans le cadre d'un programme inter-sites de suivis des habitats d'intérêt communautaire.
Montant de l'aide :	100 % du coût sur devis.
Outils financiers :	Crédits Natura 2000.
Durée de mise en œuvre :	Les 6 ans de l'application du Docob.
Objets de contrôles :	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre expérimentale de la gestion sur le site (exclos, abreuvoirs). - Bilan de l'état de conservation des bas-marais. - Réalisation des travaux planifiés.

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

GT Agropastoral du 15 Octobre 2007 et du 18 Décembre 2007
CP du 7 Novembre 2007

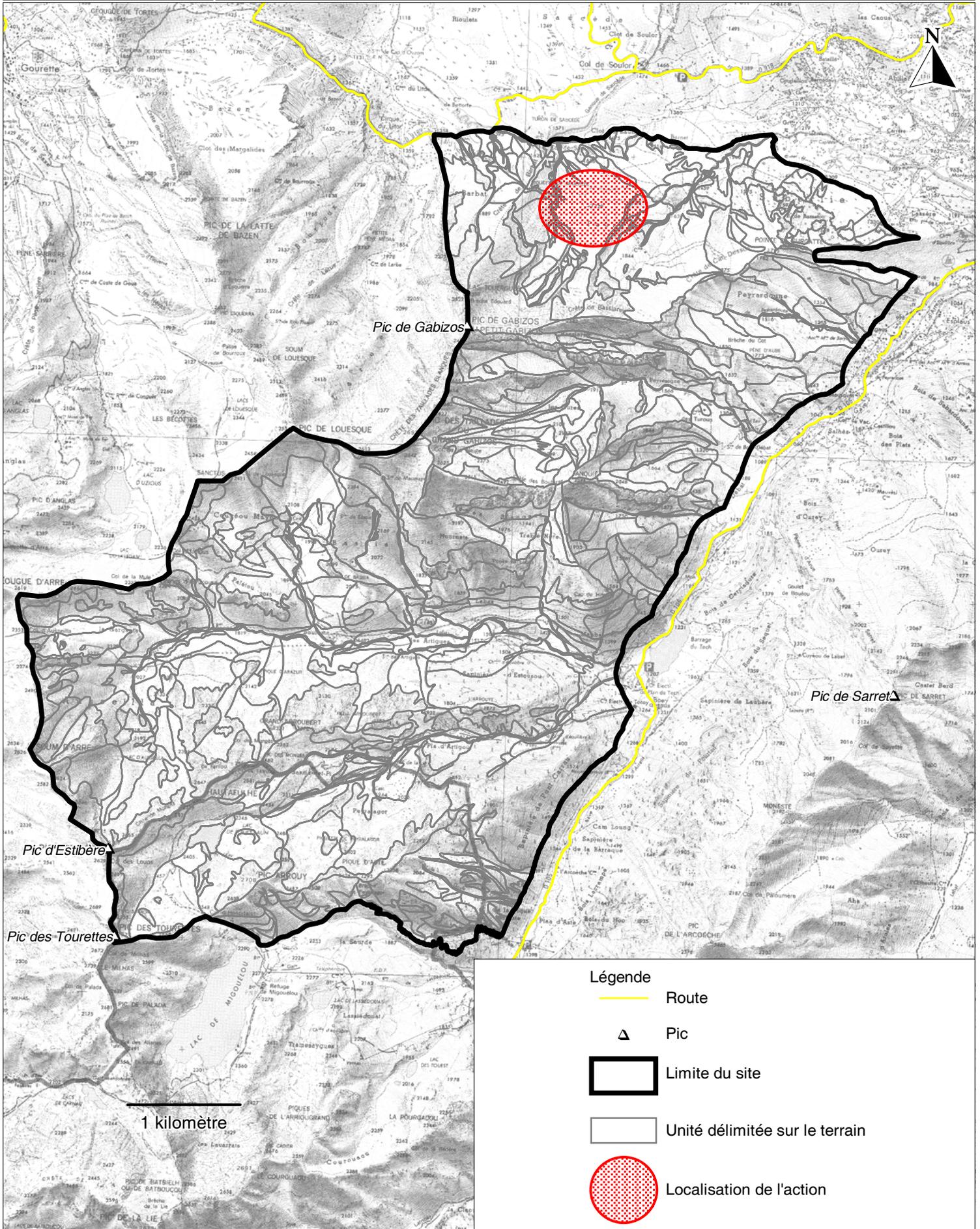
Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
H1	H1 - G1	4 j. Ing. + travaux à évaluer						4 jours Ingénieur/Chargé de mission travaux à évaluer
	H1 - G2		4 j. Ing. + travaux à évaluer	4 j. Ing. + travaux à évaluer				8 jours Ingénieur/Chargé de mission travaux à évaluer
	H1 - S1	1 j. Agent 2 j. Ing.	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	6 jours Agent technique 2 jours Ingénieur/Chargé de mission
	COUT TOTAL DE L'ACTION							6 jours Agent technique 14 jours Ingénieur/Chargé de mission Travaux (à évaluer)

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût de l'action sur la durée du DOCOB (hors travaux à évaluer) > 5 000 Euros

ACTION H1 : Conservation et suivi des habitats humides du secteur de Pourgue



« Connaître, suivre et gérer la station d'Aster des Pyrénées du Vallon de Tachet »

Priorité 1

Contexte :	<p>La station d'Aster des Pyrénées du Vallon de Tachet est de découverte récente (été 2007). Il s'agit vraisemblablement, et en l'état actuel des connaissances, de la population la plus importante du département des Hautes-Pyrénées.</p> <p>Cette population est actuellement encore mal connue tant du point de vue démographique et structurel qu'au niveau des facteurs influençant sa présence et son maintien.</p>
Habitats concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Pelouses sèches semi naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (CB 34.322J – UE 6210) – Fiche Habitat P 1 ✗ Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (CB 62.12 – UE 8210) – Fiche Habitat R 5
Espèces concernées :	<ul style="list-style-type: none"> ✗ *Aster des Pyrénées – <i>Aster pyrenaeus</i> – DH : An. II (espèce prioritaire) & IV Code UE : 1802* – Fiche Espèce V 1
Objectifs :	<p>Mieux connaître la structure de la population et les facteurs influençant la présence de l'espèce.</p> <p>Suivre l'évolution démographique de la population à l'aide d'indicateurs permettant de suivre l'évolution de la population.</p> <p>Mettre en place une gestion adaptée après analyse des bilans.</p>
Pratiques actuelles :	<p>La station n'est actuellement concernée par aucune pratique du fait de sa configuration très escarpée.</p> <p>La présence et l'impact d'ongulés sauvages sur l'espèce sont à rechercher.</p>
Changements attendus :	Meilleure connaissance de la station et de son évolution.
Périmètre d'application :	<i>Vallon de Tachet.</i>

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure E1-C	AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE SUR LA STATION D'ASTER DES PYRENEES
E1-C1	<p>⇒ Caractérisation de la population et de son habitat</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Prospections complémentaires dans l'environnement immédiat de la population. Inventaire exhaustif et dénombrement précis des pieds. Description de la structure démographique de la population Cartographie de la station. Caractérisation phytosociologique. Définition et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de prospection des sites favorables dans le secteur (zones non prospectées à l'échelle du site).</p>

FICHE ACTION E1

<p>E1-C2</p>	<p>⇒ Caractérisation des facteurs influençant la pérennité de la station</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Identification des facteurs pouvant influencer la pérennité de la station. Observation de la présence d'ongulés sauvages. Evaluation des effectifs en présence.</p>
<p>Mesure E1-S</p>	<p>SUIVI DE LA STATION D'ASTER DES PYRENEES</p>
<p>E1-S1</p>	<p>⇒ Suivi de la dynamique de la végétation</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition et mise en œuvre d'un protocole de suivi de type phytosociologique afin d'identifier et quantifier l'évolution de la végétation et du cortège floristique.</p>
<p>E1-S2</p>	<p>⇒ Définition et mise en œuvre d'un suivi de la population</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition d'un protocole de suivi démographique de la population avec indicateurs (paramètres observés, périodicité..), incluant notamment l'observation d'indices de prédation par les ongulés sauvages (consommation de boutons floraux, arrachage de pieds...).</p> <p>Définition d'un tableau de bord de la station permettant d'identifier des zones de croissance, de stabilité et de régression.</p> <p>Définition de seuil d'alerte et d'action.</p>
<p>Mesure E1-G</p>	<p>GESTION DE LA STATION D'ASTER DES PYRENEES</p>
<p>E1-G1</p>	<p>⇒ Gestion conservatoire de la station d'Aster des Pyrénées</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Analyse des données collectées, bilan annuel et final du suivi. Organisation de la circulation de l'information entre partenaires scientifiques et gestionnaires du site sur l'évolution des populations. Définition d'un plan d'action adapté aux éléments démographiques issus de la phase de suivi. Définition d'un protocole de récolte de graines permettant d'échantillonner la diversité génétique de la population. Récolte et gestion des lots de graines au Conservatoire botanique pyrénéen.</p>

<p>Nature de la mesure :</p>	<p>Mesure d'amélioration des connaissances sur une espèce végétale prioritaire de la directive.</p>
<p>Maîtrise d'ouvrage :</p>	<p>Commune, Parc National des Pyrénées.</p>
<p>Partenariat :</p>	<p>Conservatoire botanique pyrénéen.</p>
<p>Modalité de l'aide :</p>	<p>Financement de projets dans le cadre d'un programme inter-sites de suivis des espèces d'intérêt communautaire.</p>
<p>Montant de l'aide :</p>	<p>100 % du coût sur devis.</p>



FICHE ACTION E1

Outils financiers :	Crédits Natura 2000 ou autres MEDAD.
Durée de mise en œuvre :	Les 6 ans de l'application du Docob.
Objets de contrôles :	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport sur la caractérisation de la station. - Cartographie de la station. - Rapport d'étude phytosociologique. - Cartographie de zones nouvellement prospectées. - Rapport sur la fréquentation du site par la faune sauvage.

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

GT Agropastoral du 15 Octobre 2007 – Visite de terrain avec le Conservatoire botanique pyrénéen du 15 Octobre
CP du 7 Novembre 2007 – Communications PNP/CBP

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

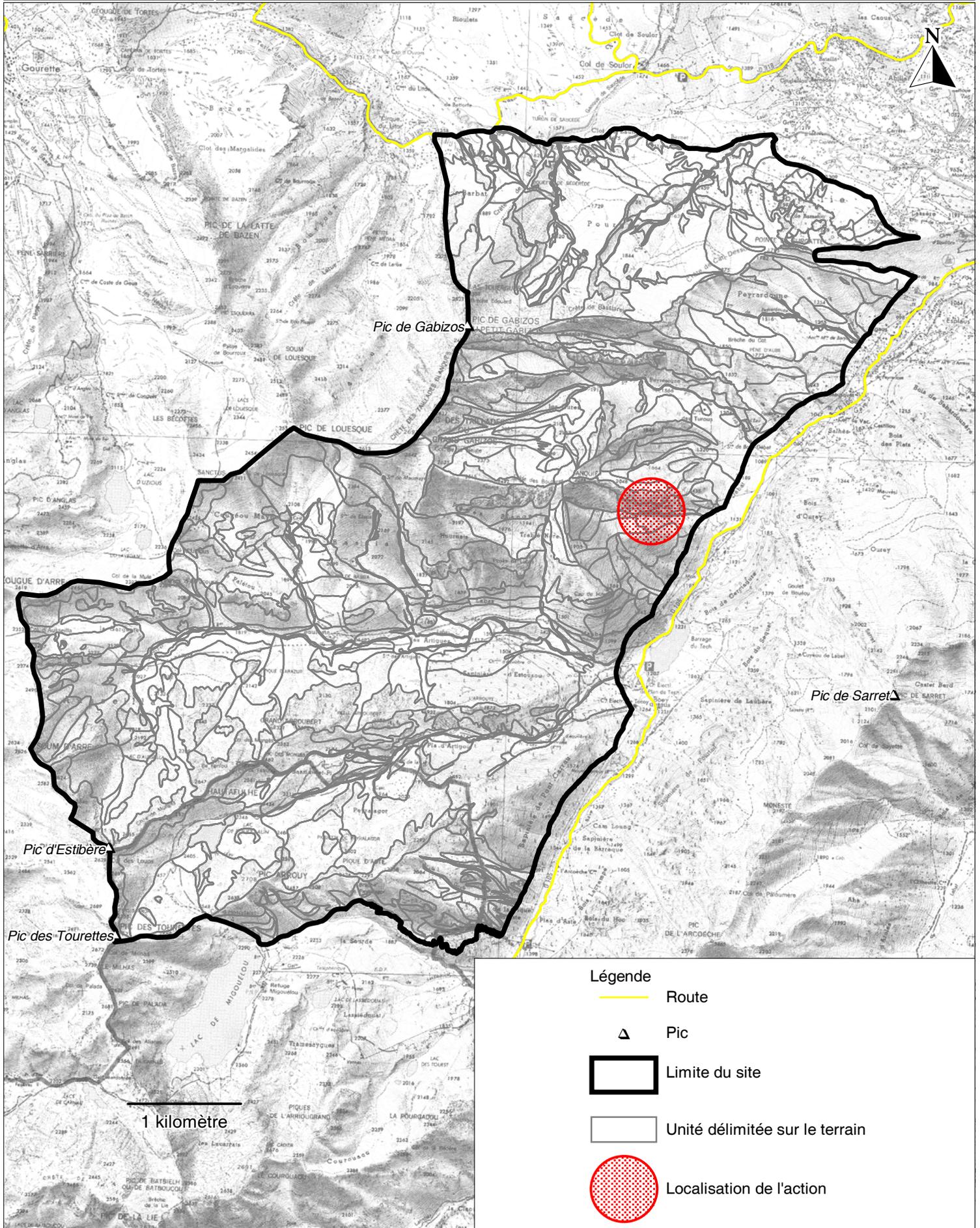
Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
E1	E1 – C1	2 j. Agent 2 j. Ing.	1 j. Agent	7 jours Agent technique 2 jours Ingénieur/Chargé de mission				
	E1 – C2	1/2 j. Agent	1/2 j. Agent	1/2 j. Agent	1/2 j. Agent	1/2 j. Agent	1/2 j. Agent	3 jours Agent technique
	E1 – S1	1/2 j. Agent 2 j Ing.	1/2 j. Agent	3 jours Agent technique 2 jours Ingénieur/Chargé de mission				
	E1 – S2	1/2 j. Agent 2 j Ing.	1/2 j. Agent	3 jours Agent technique 2 jours Ingénieur/Chargé de mission				
	E1 – G1		2 j. Ing.	1 j Ing.	1 j Ing.	1 j Ing.	1 j Ing.	6 jours Ingénieur/Chargé de mission
	Coût total de l'action							

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB

> 7 000 Euros

ACTION E1 : connaître, suivre et gérer la station d'Aster des Pyrénées du vallon de Tachet



Légende

-  Route
-  Pic
-  Limite du site
-  Unité délimitée sur le terrain
-  Localisation de l'action

« Accroître la connaissance sur l'Euprocte des Pyrénées sur le site »

Priorité 1

Contexte :	<p>L'Euprocte des Pyrénées est présent sur le site et des indices de sa présence ponctuelle ont été observés.</p> <p>Il n'existe pas de réelle synthèse de ces observations et la répartition de l'espèce semble toujours mal connue. L'abondance de l'espèce à l'échelle du site est encore mal connue.</p> <p>Sur certains secteurs sensibles et liés aux zones de reproduction de l'espèce ou de plus forte abondance, la pratique de l'alevinage, les captages et la présence de bétail peuvent avoir des impacts sur les populations d'Euprocte.</p> <p>Une bonne localisation de ces zones permettra de pratiquer ces activités en minorant les impacts sur l'espèce.</p>
-------------------	---

Habitats concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Ruisselets (CB 24.11 – Hors directive) ✗ Zone à truite (CB 24.12 – Hors directive) ✗ Cours d'eau intermittent (CB 24.16 – Hors directive)
Espèces concernées :	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Euprocte des Pyrénées – <i>Calotriton asper</i> – DH : Annexe IV Fiche Espèce A 6
Objectifs :	<p>Connaître la répartition de l'Euprocte des Pyrénées sur le site et tenter d'évaluer l'abondance, posséder des données fines sur son habitat.</p> <p>Affiner la connaissance et déterminer des zones de sensibilité pour l'Euprocte.</p> <p>Proposer une cartographie de ces zones et un protocole adapté à ces zones à enjeu.</p>
Pratiques actuelles :	<p>Zone de pêche et d'alevinage.</p> <p>Captages d'eau potable.</p> <p>Captages en lien avec la production d'hydro-électricité.</p> <p>Pâturage.</p>
Changements attendus :	<p>Meilleure connaissance des populations d'Euprocte des Pyrénées sur le site.</p> <p>Mise en œuvre d'une pratique d'activités respectant les zones de sensibilité de l'Euprocte</p>
Périmètre d'application :	<p>Ensemble du réseau hydrographique du site.</p>

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure E2-C	AMELIORER LA CONNAISSANCE SUR L'EUPROCTE DES PYRENEES
E2-C1	<p>⇒ Définition et mise en œuvre d'un protocole d'inventaire des populations d'Euprocte</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition d'un protocole d'inventaire associé à des relevés environnementaux. Mise en œuvre de l'inventaire par prospection systématique sur les habitats favorables. Réalisation d'une cartographie précise du site du point de vue de l'Euprocte et détermination des zones sensibles pour l'espèce.</p>
E2-C2	<p>⇒ Caractérisation de l'impact de l'alevinage sur les populations d'Euprocte</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Rédaction et mise en œuvre d'un protocole d'évaluation de l'impact de l'alevinage sur l'espèce. Bilan et synthèse de l'impact de la pratique d'alevinage.</p>
E2-C3	<p>⇒ Caractérisation de l'impact du bétail sur les populations d'Euprocte</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Rédaction et mise en œuvre d'un protocole d'évaluation de l'impact du bétail sur l'Euprocte. Bilan et synthèse de l'impact du bétail.</p>
E2-C4	<p>⇒ Caractérisation de l'impact des captages sur les populations d'Euprocte</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Rédaction et mise en œuvre d'un protocole d'évaluation de l'impact des captages sur l'espèce. Bilan et synthèse de l'impact de la pratique des captages.</p>
Mesure E2-G	GESTION DE L'ESPECE
E2-G1	<p>⇒ Gestion des populations d'Euprocte des Pyrénées</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u> (après analyse des bilans de l'impact des activités)</p> <p>Définition et mise en œuvre d'un protocole* pluriannuel d'alevinage prenant en compte les zones de sensibilité de l'espèce. Définition et mise en œuvre d'un programme de réduction des impacts du bétail sur les secteurs sensibles (mise en défens, captages, abreuvoirs cf. Fiche Action H 1). Définition d'un cahier de préconisations pour une pratique des captages favorables à la conservation de l'Euprocte en zones sensibles. (*) Ce protocole prévoira notamment, après concertation, de limiter la pratique sur certaines portions de cours d'eau ou sur certains plans d'eau et de les renforcer sur d'autres.</p>



Mesure E2-S	SUIVI DES POPULATIONS D'EUPROCTE DES PYRENEES ET DES ACTIONS ENGAGEES
E2-S1	<p>⇒ Veille écologique</p> <p>Eléments du « Cahier des charges » proposés</p> <p>Définir et mettre en œuvre un programme pluriannuel de suivi de l'espèce. Choix de stations types à suivre selon un protocole de comptage à définir.</p>

Nature de la mesure :	Mesure d'inventaire et de veille sur l'habitat d'une espèce animale de la directive.
Maîtrise d'ouvrage :	Communes, Parc National des Pyrénées, APPMA.
Partenariat :	Parc National des Pyrénées, ONEMA, APPMA, pêcheurs et usagers.
Modalité de l'aide :	Financement de projets dans le cadre d'un programme inter-sites de suivis des espèces d'intérêt communautaire.
Montant de l'aide :	100 % du coût sur devis.
Outils financiers :	Crédits Natura 2000.
Durée de mise en œuvre :	Les 6 ans de l'application du Docob.
Objets de contrôles :	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction et mise en œuvre des différents protocoles. - Renseignement de la base de données. - Rapport sur l'impact des activités humaines sur l'Euprocte des Pyrénées. - Synthèse sur la typologie de l'habitat de l'Euprocte des Pyrénées. - Fiche d'analyse des résultats du suivi comportant la définition d'un seuil d'alerte et d'intervention. - Elaboration d'une démarche de concertation avec l'ensemble des acteurs afin d'établir une cohérence entre les activités et les équilibres / vulnérabilité de l'espèce.

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

GT Eau et Pêche du 26 Octobre et du 10 Décembre 2007
CP du 7 Novembre 2007



Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
E2	E2 – C1	10 j. Agent 2 j Ing.	10 j. Agent 2 j Ing.					20 jours Agent technique 4 jours Ingénieur/Chargé de mission
	E2 – C2			1 j. Agent				1 jour Agent technique
	E2 – C3			1 j. Agent				1 jour Agent technique
	E2 – C4			1 j. Agent				1 jour Agent technique
	E2 – G1			2 j. Ing.	Animation			2 jour Ingénieur/Chargé de mission
	E2 – S1			1 j. Agent 1 j. Ing.	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	4 jours Agent technique 1 jour Ingénieur/Chargé de mission
	Coût total de l'action							27 jours Agent technique 7 jours Ingénieur/Chargé de mission

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB

> 6 000 Euros



« Mutualiser les compétences pour optimiser
l'inventaire de la faune aquatique »

Priorité 2

<p>Contexte :</p>	<p>L'ensemble du réseau hydrographique est parcouru régulièrement par des pêcheurs qui peuvent contribuer à accroître la connaissance sur la répartition des espèces aquatiques sur le terrain.</p> <p>La définition d'un programme collectif de travail est un élément important dans la compréhension mutuelle des préoccupations des pêcheurs et des agents du PNP.</p>
<p>Habitats concernés :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Ruisselets (CB 24.11 – Hors directive) ✗ Zone à truite (CB 24.12 – Hors directive) ✗ Cours d'eau intermittent (CB 24.16 – Hors directive)
<p>Espèces concernées :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Desman des Pyrénées – <i>Galemys pirenaicus</i> – DH : Annexe II & IV Code UE : 1301 – Fiche Espèce A 1 ✗ Loutre d'Europe – <i>Lutra lutra</i> – DH : Annexe II & IV Code UE : 1355 ✗ Crapaud accoucheur – <i>Alytes obstetricans</i> – DH : Annexe IV Fiche Espèce A 7 ✗ Euprocte des Pyrénées – <i>Calotriton asper</i> – DH : Annexe IV Fiche Espèce A 6
<p>Objectifs :</p>	<p>Valoriser la présence sur le terrain des pêcheurs pour améliorer la connaissance sur la répartition des espèces aquatiques.</p> <p>Favoriser une pratique collective et un rapprochement entre les personnels du PNP et les pêcheurs.</p> <p>Sensibiliser les pêcheurs à la présence d'espèces animales à forte valeur patrimoniale en vue de faciliter une gestion conservatoire adaptée.</p>
<p>Pratiques actuelles :</p>	<p>Zone de pêche et d'alevinage.</p> <p>Captages d'eau potable.</p> <p>Captages en lien avec la production d'hydro-électricité.</p>
<p>Changements attendus :</p>	<p>Meilleure connaissance des populations de ces espèces aquatiques présentes sur le site.</p> <p>Meilleure appropriation par les pêcheurs de la valeur des espèces animales patrimoniales.</p> <p>Amélioration des contacts et du dialogue entre pêcheurs et agents du PNP.</p>
<p>Périmètre d'application :</p>	<p>Ensemble du réseau hydrographique du site.</p>

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs mesures elles-mêmes déclinées en sous mesures.



FICHE ACTION E3

Mesure E3-C	MUTUALISER LES COMPETENCES POUR MIEUX CONNAITRE LES ESPECES AQUATIQUES
E3-C1	<p>⇒ Définition et mise en œuvre d'un protocole commun d'inventaire des espèces aquatiques</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Mise en œuvre d'un partenariat entre le PNP et les sociétés de pêche. Etablissement d'un protocole commun d'observation. Réalisation des observations selon le protocole.</p>
E3-C2	<p>⇒ Formation, sensibilisation, communication, information</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Organisation d'une réunion d'information et de sensibilisation auprès des pêcheurs. Recensement de bénévoles intéressés.</p> <p>Formation à la reconnaissance des espèces et aux techniques de relevé. Organisation de journées collectives d'inventaire. Organisation de la circulation de l'information et des comptes-rendus annuels.</p>

Nature de la mesure :	Mesure d'amélioration des connaissances sur des espèces animales de la directive.
Maîtrise d'ouvrage :	Communes, Parc National des Pyrénées.
Partenariat :	Parc National des Pyrénées, ONEMA, APPMA, pêcheurs et usagers.
Modalité de l'aide :	Moyens propres des partenaires et rattachement aux coûts de l'animation.
Montant de l'aide :	100 % du coût sur devis.
Outils financiers :	Moyens propres des partenaires et Crédits Natura 2000.
Durée de mise en œuvre :	Les 6 ans de l'application du Docob.
Objets de contrôles :	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'une fiche standard de collecte de l'information. - Augmentation de la connaissance sur la répartition des espèces. - Journées de formation. - Journées collectives d'inventaire.

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

GT Eau et Pêche du 26 Octobre et du 10 Décembre 2007
CP du 7 Novembre 2007



FICHE ACTION E3

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
E3	E3 – C1	2 j Ing.						2 jours Ingénieur/Chargé de mission
	E3 – C2	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	1 j. Agent	6 jours Agent technique
	Coût total de l'action							6 jours Agent technique 2 jours Ingénieur/Chargé de mission

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB > 2 000 Euros

« Initier et compléter les inventaires et les suivis des groupes d'espèces les moins bien connus »

Priorité 1

Contexte :	<p>La connaissance naturaliste est relativement hétérogène sur le site. A l'occasion des inventaires mis en œuvre dans le cadre de la démarche, des éléments patrimoniaux intéressants ont été découverts.</p> <p>Cependant, des espèces végétales ou animales appartenant à des groupes moins connus et remarquables du point de vue patrimonial présentent toujours un déficit important de connaissance. La démarche natura 2000 est l'occasion d'en connaître la réelle répartition.</p>
Habitats concernés :	—
Espèces concernées :	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Rosalie des Alpes – <i>Rosalia alpina</i> – DH : Annexe II* & IV (UE 1087*) ✗ Lucane cerf-volant – <i>Lucanus cervus</i> – DH : Annexe II (UE 1083) ✗ Apollon – <i>Parnassius apollo</i> – DH : Annexe IV ✗ Semi-Apollon – <i>Parnassius mnemosyne</i> – DH : Annexe IV ✗ Buxbaumie verte – <i>Buxbaumia viridis</i> – DH : Annexe II & IV II (UE 1386) ✗ Orthotric de Roger – <i>Orthotrichum rogeri</i> – DH : Annexe II & IV (UE 1387) ✗ Hypne brillante – <i>Hamatocaulis vernicosus</i> – DH : Annexe II & IV (UE 1393)
Objectifs :	<p>Mieux connaître l'abondance et la localisation d'espèces aujourd'hui mal connues.</p> <p>Développer ou affiner la connaissance de ces espèces.</p> <p>Rechercher des espèces cités mais actuellement non retrouvées.</p>
Pratiques actuelles :	—
Changements attendus :	<p>Meilleure connaissance des populations de ces espèces présentes sur le site.</p> <p>Détermination des menaces potentielles sur ces différentes espèces.</p> <p>Mise en place d'un travail de veille au cours du temps.</p>
Périmètre d'application :	Ensemble du site Natura 2000

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure E4-C	ACCROITRE LES CONNAISSANCES DE GROUPES MAL CONNUS
E4-C1	<p>⇒ Mieux connaître le groupe des invertébrés</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition d'un protocole d'inventaire de ce groupe, centré initialement sur les espèces présentant un intérêt communautaire (Rosalie des Alpes, Apollon,...).</p> <p>Réalisation de prospections selon le protocole</p> <p>Etablissement d'un état de référence et de cartographies.</p>



FICHE ACTION E4

E4-C2	⇒ Mieux connaître le groupe des bryophytes (les mousses au sens large)
	<p>Eléments du « Cahier des charges » proposés</p> <p>Réalisation de prospections autour des taxons communautaires potentiellement présents (<i>Buxbaumia viridis</i>, <i>Orthotrichum rogeri</i>, <i>Hamatocaulis vernicosus</i>, ...)</p> <p>Etablissement d'un diagnostic écologique des différentes stations et évaluation des menaces potentielle autour de ces dernières.</p> <p>Mise en place d'une réflexion sur l'opportunité de mettre en place un suivi sur une ou quelques stations particulières.</p>

Nature de la mesure :	Mesure d'amélioration des connaissances sur des espèces de la directive.
Maîtrise d'ouvrage :	Commune, Parc National des Pyrénées.
Partenariat :	Conservatoire botanique pyrénéen, Associations naturalistes
Modalité de l'aide :	Financement de projets dans le cadre d'un programme inter-sites de suivis des espèces d'intérêt communautaire.
Montant de l'aide :	100 % du coût sur devis.
Outils financiers :	Crédits Natura 2000 et PNP.
Durée de mise en œuvre :	Les 6 ans de l'application du Docob.
Objets de contrôles :	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'une fiche standard de collecte de l'information. - Augmentation de la connaissance sur la répartition des espèces. - Journées de formation. - Journées collectives d'inventaire.

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

CP du 13 Février 2008

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure	Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure	
	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
E4	E4 - C1	2 j. Agent 2 j Ing.	2 j. Agent	2 j. Agent	2 j. Agent	2 j. Agent	2 j. Agent	12 jours Agent technique 2 jours Ingénieur/Chargé de mission
	E4 - C2	2 j. Agent 2 j Ing.	2 j. Agent 2 j Ing.	2 j. Agent 2 j Ing.				6 jours Agent technique 6 jours Ingénieur/Chargé de mission
	Coût total de l'action							18 jours Agent technique 8 jours Ingénieur/Chargé de mission

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB

> 6 000 Euros

« Redynamiser l'activité pastorale sur l'estive de Pouey Laun »

Priorité 2

Contexte :	<p>L'estive de <i>Pouey Laun</i> constitue une entité fonctionnelle autonome rattachée à l'unité pastorale n°26 (<i>Bouleste</i>). Ce long vallon couvre un dénivelé important mais seule la partie haute est aujourd'hui pâturée par un troupeau de brebis.</p> <p>Malgré la bonne qualité pastorale des couverts, l'absence d'équipements, l'éloignement relatif et le relief accidenté qui limite l'accessibilité des pâturages aux bovins se traduisent par une sous-utilisation générale des ressources. Ce déséquilibre est particulièrement marqué en partie basse où la progression des ligneux semble très rapide.</p>
Habitats concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Mégaphorbiaies pyrénéo-ibériques (CB 37.83 – UE 6430) – Fiche Habitat P 8 ✗ Pâturages continus (CB 38.11 – Hors directive)
Espèces concernées :	—
Objectifs :	<p>Maintenir l'activité pastorale sur l'estive et la renforcer dans les zones actuellement sous-utilisées.</p> <p>Lutter contre la fermeture du milieu notamment en ce qui concerne les pelouses de la partie basse de <i>Pouey Laun</i>.</p> <p>Maintenir une mosaïque de milieux comprenant une part de pelouses ouvertes.</p> <p>Maintenir les pelouses luxuriantes de l'estive.</p>
Pratiques actuelles :	Activité pastorale ovine principalement concentrée sur la partie haute du site.
Changements attendus :	<p>Maintien de l'activité pastorale actuelle en partie haute.</p> <p>Renforcement de l'activité pastorale en partie basse afin de préserver les milieux ouverts.</p> <p>Conservation des milieux ouverts et des pelouses luxuriantes riches en espèces.</p>
Périmètre d'application :	Estive de <i>Pouey Laun</i> .

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure P1-G	GESTION DE L'ESPACE PASTORAL
P1-G1	<p>⇒ Faciliter et renforcer l'utilisation pastorale actuelle</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Construction d'une cabane pastorale en partie haute de l'estive (<i>La Lie</i> ou <i>Pouey Laun</i>).</p> <p>Installation d'un parc de contention mixte (<i>Pla d'Artigou</i> ou <i>Peyralagor</i>).</p> <p>Restauration du sentier en aval des cabanes de <i>La Lie</i>.</p>

<p>P1-G2</p>	<p>⇒ Restaurer une activité en partie basse de l'estive (Pla d'Artigou – Peyralagor)</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Accueil d'un nouveau troupeau bovin ou ovin de 20 à 30 UGB au minimum. Renforcement de la présence humaine (gardiennage*) auprès du troupeau, notamment en début de saison, afin de stabiliser les circuits de pâturage et de piloter au mieux la répartition de la charge. Mise en place de clôtures de bas d'estive (position exacte à définir). (* ce gardiennage pourrait être assuré par un salarié ou par les éleveurs eux-mêmes moyennant une indemnité de gardiennage.</p>
<p>P1-G3</p>	<p>⇒ Contrôler l'avancée des ligneux au Pla d'Artigou</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Etudier la faisabilité et l'opportunité d'un abattage partiel des ligneux qui colonisent le fond de vallon. Mettre en place une zone d'expérimentation avant d'envisager une généralisation de l'opération.</p>
<p>Mesure P1-S</p>	<p>EVALUATION ET SUIVI D'EXPERIMENTATION DE GESTION</p>
<p>P1-S1</p>	<p>⇒ Evaluation des bénéfices associés aux opérations de gestion</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition et mise en œuvre d'un protocole d'évaluation des actions mises en œuvre. Evaluation des évolutions constatées sur les différentes zones d'expérimentation. Généralisation d'opérations de gestion selon les résultats observés.</p>

<p>Nature de la mesure :</p>	<p>Mesure d'amélioration pastorale et de gestion de l'estive.</p>
<p>Maîtrise d'ouvrage :</p>	<p>Communes, Parc National des Pyrénées.</p>
<p>Partenariat :</p>	<p>Conservatoire botanique pyrénéen, CRPGE.</p>
<p>Modalité de l'aide :</p>	<p>Financement de projets dans le cadre d'un programme d'aide aux travaux d'améliorations pastorales et de Mesures Agri-Environnementales Territorialisées.</p>
<p>Montant de l'aide :</p>	<p>100 % surcoût gestion ; 100 % coût de suivi. 50 à 75 % des investissements et gardiennage.</p>
<p>Outils financiers :</p>	<p>Crédits MAET ; Crédits PSEM.</p>
<p>Durée de mise en œuvre :</p>	<p>Les 6 ans de l'application du Docob.</p>
<p>Objets de contrôles :</p>	<p>Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.</p>
<p>Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Constructions des aménagements (cabane, parcs, clôtures, points d'eau). - Amélioration de la charge et du gardiennage. - Etude de faisabilité pour l'abattage des ligneux. - Mise en œuvre expérimentale et bilan. - Plan d'action et mise en œuvre.



Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

GT Agropastoral du 15 Octobre 2007 et du 18 Décembre 2007
CP du 7 Novembre 2007

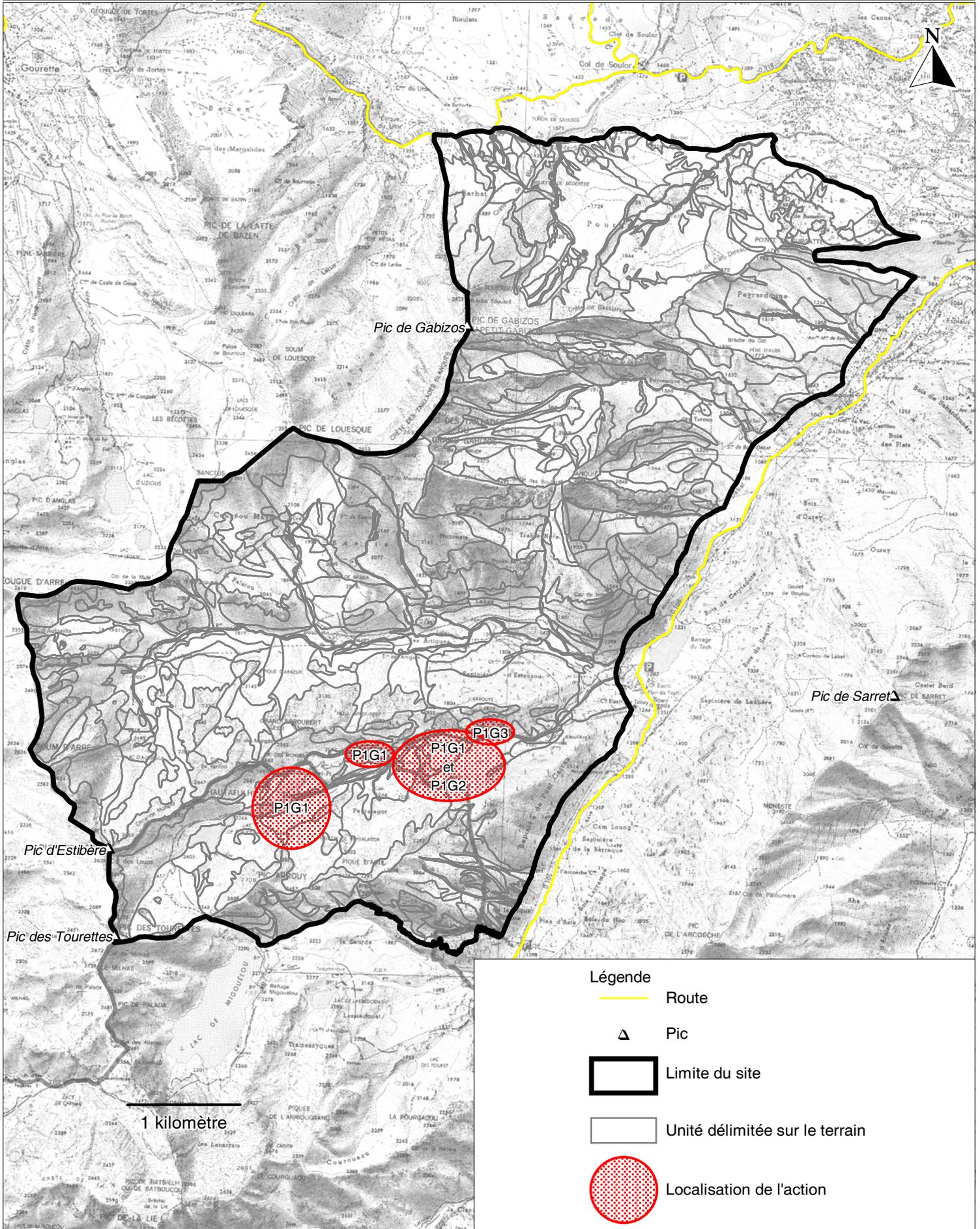
Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
P1	P1 – G1		8 000 € à 25 000 €	30 000 € 50 000 €	-	-	-	38 000 € à 175 000€
	P1 – G2		3 000 € à 10 000	3 000 € à 10 000	3 000 € à 10 000	3 000 € à 10 000	3 000 € à 10 000	15 000 € à 50 000 €
	P1 – G3		2 000 € à 5 000 €	-	-	-	-	2 000 € à 5000 €
	P1 – S1		2 j. Ing	2 j. Ing	2 j. Ing	2 j. Ing	2 j. Ing	10 jours ingénieur
	Coût total de l'action							10 jours ingénieur 55 000 € à 230 000 €

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB	de 55 000 € à 230 000 €
--	--------------------------------

ACTION P1 : Redynamiser l'activité pastorale sur l'estive de Pouey Laun



Légende

-  Route
-  Pic
-  Limite du site
-  Unité délimitée sur le terrain
-  Localisation de l'action

« Rééquilibrage du pâturage sur l'estive
de *Bouleste - Ausseilla* »

Priorité 1

Contexte :	<p>Le vallon de <i>Bouleste</i> offre un vaste territoire de pâturage, ouvert, accessible, et aux ressources pastorales variées. Cette estive accueille de nombreux troupeaux locaux et extérieurs, notamment bovins. L'activité pastorale y est très ancienne et demeure importante avec un niveau de chargement sans doute proche des potentialités du milieu.</p> <p>Toutefois, l'activité pastorale semble plus fragile sur les secteurs d'<i>Anquié</i> et <i>Ausseilla</i>, pénalisés par l'éloignement, les difficultés d'accès ou de circulation, et par l'absence d'équipements.</p> <p>Un certain déséquilibre s'observe également entre les quartiers bovins (<i>Artigues, Bouleste, Cuyeou mayou...</i>) et les versants plus pentus naturellement réservés aux ovins.</p>
Habitats concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Gazons atlantiques à Nard raide et groupements apparentés (CB 35.1 – UE 6230) – Fiche Habitat P 2 ✗ Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides (CB 34.32 – UE 6210) – Fiche Habitat P 1
Espèces concernées :	—
Objectifs :	<p>Maintenir l'activité pastorale actuelle en veillant à équilibrer au mieux la répartition de la charge.</p> <p>Maintenir les habitats ouverts en limitant la progression du Genêt occidental.</p>
Pratiques actuelles :	Activité pastorale importante, proche des potentialités maximales du milieu.
Changements attendus :	<p>Equilibrage de l'activité pastorale actuelle sur l'ensemble du site.</p> <p>Amélioration de l'état de conservation des milieux ouverts.</p> <p>Régression de la lande à Genêt occidental.</p>
Périmètre d'application :	Estive de <i>Bouleste - Ausseilla</i> .

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure P2-G	GESTION DE L'ESPACE PASTORAL
P2-G1	<p>⇒ CONFORTER L'UTILISATION PASTORALE ACTUELLE</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Adaptation et aménagement du parc de contention mixte des <i>Artigues</i>.</p> <p>Aménagement d'un parc de contention ovin à <i>Bassia</i>.</p> <p>Aménagement d'un parc de chargement au <i>Tech</i> (hors limite <i>Natura 2000</i>).</p> <p>Aménagement d'un abri pour le matériel des éleveurs.</p> <p>Aménagement d'une passerelle au niveau des <i>Artigues</i>.</p>

<p>P2-G2</p>	<p>⇒ RENFORCER LE NIVEAU D'EQUIPEMENT SUR LES QUARTIERS ELOIGNES</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Réalisation d'un abri sur <i>Ausseilla</i>.</p> <p>Réalisation d'un parc de contention en partie haute (<i>Ausseilla, Bouleste, Cuyeou-Mayou, ...</i>).</p> <p>Aménagement du point d'eau sur <i>Anquié</i> (captage et pose d'abreuvoirs), restauration et sécurisation du sentier.</p> <p>Aménagement d'un point d'eau à <i>Ourtiga</i>.</p>
<p>P2-G3</p>	<p>⇒ CONTROLLER LA DYNAMIQUE DE VEGETATION</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Réalisation de brûlages contrôlés sur les landes ouvertes à Bruyère et Genêt occidental du secteur d'<i>Anquié</i>.</p> <p>Expérimentation d'une intervention mécanique (ou désherbage thermique ?) sur les Chardons qui colonisent le fond des <i>Artigues</i> afin d'en maîtriser l'extension.</p>
<p>P2-G4</p>	<p>⇒ MAITRISER LA REPARTITION DE LA CHARGE PASTORALE</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Stabilisation des effectifs bovins pour éviter les phénomènes de concentration sur des secteurs déjà chargés.</p> <p>Renforcement la présence humaine (gardiennage*) auprès des troupeaux afin de piloter au mieux la répartition de la charge et de limiter les risques d'accidents.</p> <p>(*) ce gardiennage pourrait être assuré par un salarié ou par les éleveurs eux-mêmes moyennant une indemnité de gardiennage</p>
<p>P2-G5</p>	<p>⇒ FACILITER L'INTERFACE PASTORALISME / RANDONNEURS</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Mise en place d'une réflexion autour de la réhabilitation de l'abri de <i>Bouleste</i> avec aménagement d'une partie réservée aux éleveurs.</p> <p>Mise en place d'une signalétique d'information au bas de l'estive.</p>
<p>Mesure P2-S</p>	<p>EVALUATION ET SUIVI D'EXPERIMENTATION DE GESTION</p>
<p>P2-S1</p>	<p>⇒ Evaluation des bénéfices associés aux opérations de gestion</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition et mise en œuvre d'un protocole d'évaluation des actions mises en œuvre.</p> <p>Evaluation des évolutions constatées sur les différentes zones d'expérimentation.</p> <p>Généralisation d'opérations de gestion selon les résultats observés.</p>



FICHE ACTION P2

Nature de la mesure :	Mesure d'amélioration pastorale et de gestion de l'estive.
Maîtrise d'ouvrage :	Communes, Parc National des Pyrénées.
Partenariat :	Conservatoire botanique pyrénéen, CRPGE.
Modalité de l'aide :	Financement de projets dans le cadre d'un programme d'aide aux travaux d'améliorations pastorales et de Mesures Agri-Environnementales Territorialisées.
Montant de l'aide :	100 % surcoût gestion ; 100 % coût de suivi. 50 à 75 % des investissements et gardiennage.
Outils financiers :	Crédits MAET ; Crédits PSEM.
Durée de mise en œuvre :	Les 6 ans de l'application du Docob.
Objets de contrôles :	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des aménagements (parc de tri, cabanes, abreuvoirs). - Mise en œuvre du brûlage et des actions de gestion. - Rééquilibrage de la charge pastorale. - Mise en œuvre du suivi et bilan des actions.

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

GT Agropastoral du 15 Octobre 2007 et du 18 Décembre 2007
CP du 7 Novembre 2007

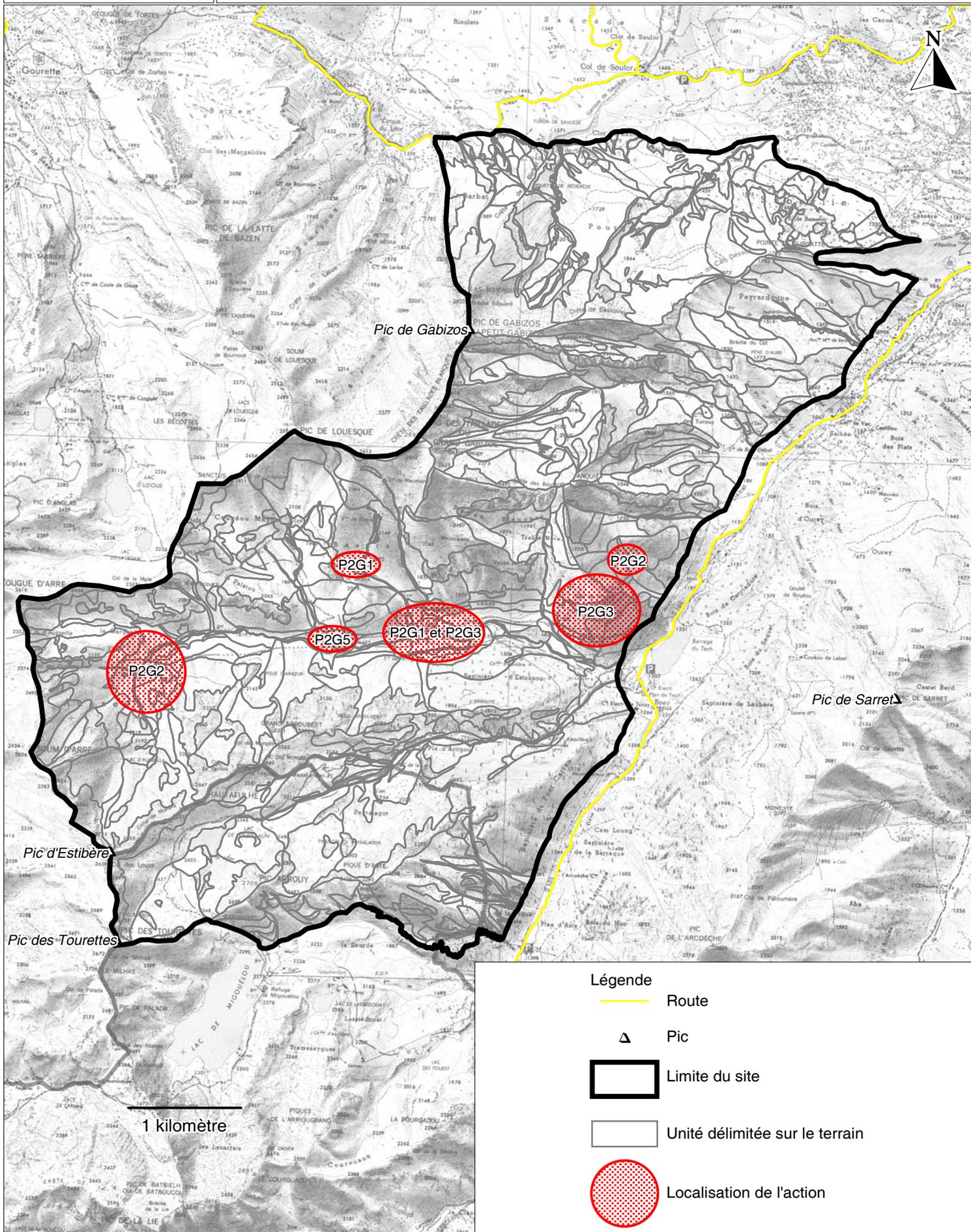
Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure	Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
P2	P2 - G1	25 000 € - 85 000 €	-	-	-	-	25 000 € - 85 000 €
	P2 - G2	12 000 € - 35 000 €	30 000 € - 60 000 €	-	-	-	42 000 € - 95 000 €
	P2 - G3	2 000 € - 5 000 €	-	-	-	-	2 000 € - 5 000 €
	P2 - G4	3 000 € - 10 000 €	-	-	-	-	15 000 € - 50 000€
	P2 - G5	2 000 € - 5 000 €	-	-	-	-	2 000 € - 5 000 €
	P2 - S1	2 jing.	2 jing.	2 jing.	2 jing.	2 jing.	10 jours ingénieur
	Coût total de l'action						

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB de 86 000 € à 240 000€

ACTION P2 : Rééquilibrage du pâturage sur l'estive de Bouleste - Ausseilla



Légende

-  Route
-  Pic
-  Limite du site
-  Unité délimitée sur le terrain
-  Localisation de l'action

« Faciliter l'utilisation pastorale de l'estive
de Boey Debat - Las Cures »

Priorité 1

Contexte :	<p>Le quartier ovin de <i>Las Cures</i>, occupe la partie haute d'une vallée assez étroite, ouverte à l'est sur la vallée du Tech, et délimitée par un ensemble de crêtes calcaires très escarpées qui ferment naturellement le secteur. Au bas de cette vallée les pentes plus douces de <i>Boey-Debat</i>, très facilement accessibles depuis la route du <i>Tech</i>, sont pâturées par des troupeaux bovins et par quelques chevaux locaux.</p> <p>Ce secteur offre en altitude, une ressource fourragère de très bonne qualité, qui est à relier à la nature calcaire des terrains. Mais il présente aussi un certain nombre de handicaps difficiles à contourner : fort dénivelé, éloignement (1h30 à 2h30 de marche pour atteindre les quartiers ovins), pentes marquées, parfois dangereuses. A ces contraintes naturelles s'ajoute un niveau d'équipement insuffisant, qui pose en outre un problème spécifique de localisation (périmètre de protection).</p> <p>La partie médiane de l'estive (haut de <i>Boey Debat</i>, <i>Peyresègne</i>, pentes d'<i>Anquié</i> et de la <i>Pène d'Aube</i>) est marquée par la dominance d'espèces à fort pouvoir de colonisation mais de valeur pastorale médiocre à nulle (<i>Fougère aigle</i>, <i>Brachypode penné</i>, <i>Genêt occidental</i>...). Cette dynamique de végétation est sans doute à relier à une pression pastorale moindre à ces altitudes intermédiaires.</p>
Habitats concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Tapis prairiaux mésophiles pyrénéo-alpins (CB 36.311 – UE 6230) ✗ Pelouses pyrénéennes fermées à <i>Festuca eskia</i> (CB 36.314 – UE 6140) ✗ Pelouses en gradins à <i>Festuca eskia</i> (CB 36.332 – Hors directive) ✗ Pelouses pyrénéennes à <i>Festuca gautieri</i> (CB 36.434 – UE 6170)
Espèces concernées :	—
Objectifs :	Pérenniser l'activité pastorale sur l'ensemble de l'estive en veillant, dans la mesure du possible, à maintenir une pression de pâturage suffisante sur les parties intermédiaires.
Pratiques actuelles :	Activité pastorale ovine sur la partie haute de l'estive, bovine et équine sur la partie basse.
Changements attendus :	Régression de la pelouse à <i>Brachypode</i> et des landes à <i>Genêt occidental</i> et <i>Fougère aigle</i> .
Périmètre d'application :	Estive de <i>Boey Debat - Las Cures</i> .

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure P3-G	GESTION DE L'ESPACE PASTORAL
P3-G1	<p>⇒ FACILITER ET ADAPTER L'UTILISATION PASTORALE ACTUELLE</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Construction d'une cabane pastorale en partie haute de l'estive (<i>Las Cures</i>) en remplacement de la cabane des <i>Turous</i> et aménagement d'un captage.</p> <p>Installation d'un parc de contention ovin en partie haute (<i>Las Cures</i>).</p> <p>Installation d'un parc de contention bovin sur <i>Boey Debat</i>.</p> <p>Mise en place d'une clôture de protection sur le haut de <i>Boey Debat</i>.</p>
P3-G2	<p>⇒ EQUILIBRER LA CHARGE PASTORALE</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Mise en place d'un gardiennage* des brebis en début et fin de saison sur le secteur <i>Turous-Peyresègne-bas d'Anquié</i> pour limiter l'expansion du Brachypode et des landes à Genêt occidental.</p> <p>Mise en place d'un gardiennage* temporaire des bovins sur le secteur <i>Boey Debat</i>, éventuellement associé à des clôtures de protection, pour renforcer la pression de pâturage sur ces pelouses productives envahies de fougères.</p> <p>(*) ce gardiennage pourrait être assuré par un salarié ou par les éleveurs eux-mêmes moyennant une indemnité de gardiennage</p>
Mesure P3-S	EVALUATION ET SUIVI DES OPERATIONS DE GESTION
P3-S1	<p>⇒ Evaluation des bénéfices associés aux modes de gestion</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition et mise en œuvre d'un protocole d'évaluation des actions mises en œuvre.</p> <p>Evaluation des évolutions constatées sur les différentes zones d'expérimentation.</p> <p>Généralisation d'opérations de gestion selon les résultats observés.</p>
Nature de la mesure :	Mesure d'amélioration pastorale et de gestion de l'estive.
Maîtrise d'ouvrage :	Communes, Parc National des Pyrénées.
Partenariat :	Conservatoire botanique pyrénéen, CRPGE.
Modalité de l'aide :	Financement de projets dans le cadre d'un programme d'aide aux travaux d'améliorations pastorales et de Mesures Agri-Environnementales Territorialisées.
Montant de l'aide :	100 % surcoût gestion ; 100 % coût de suivi. 50 à 75 % des investissements et gardiennage.
Outils financiers :	Crédits MAET ; Crédits PSEM.
Durée de mise en œuvre :	Les 6 ans de l'application du Docob.
Objets de contrôles :	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des aménagements. - Mise en œuvre du gardiennage. - Rapport d'évaluation.



Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

GT Agropastoral du 15 Octobre 2007 et du 18 Décembre 2007

CP du 7 Novembre 2007

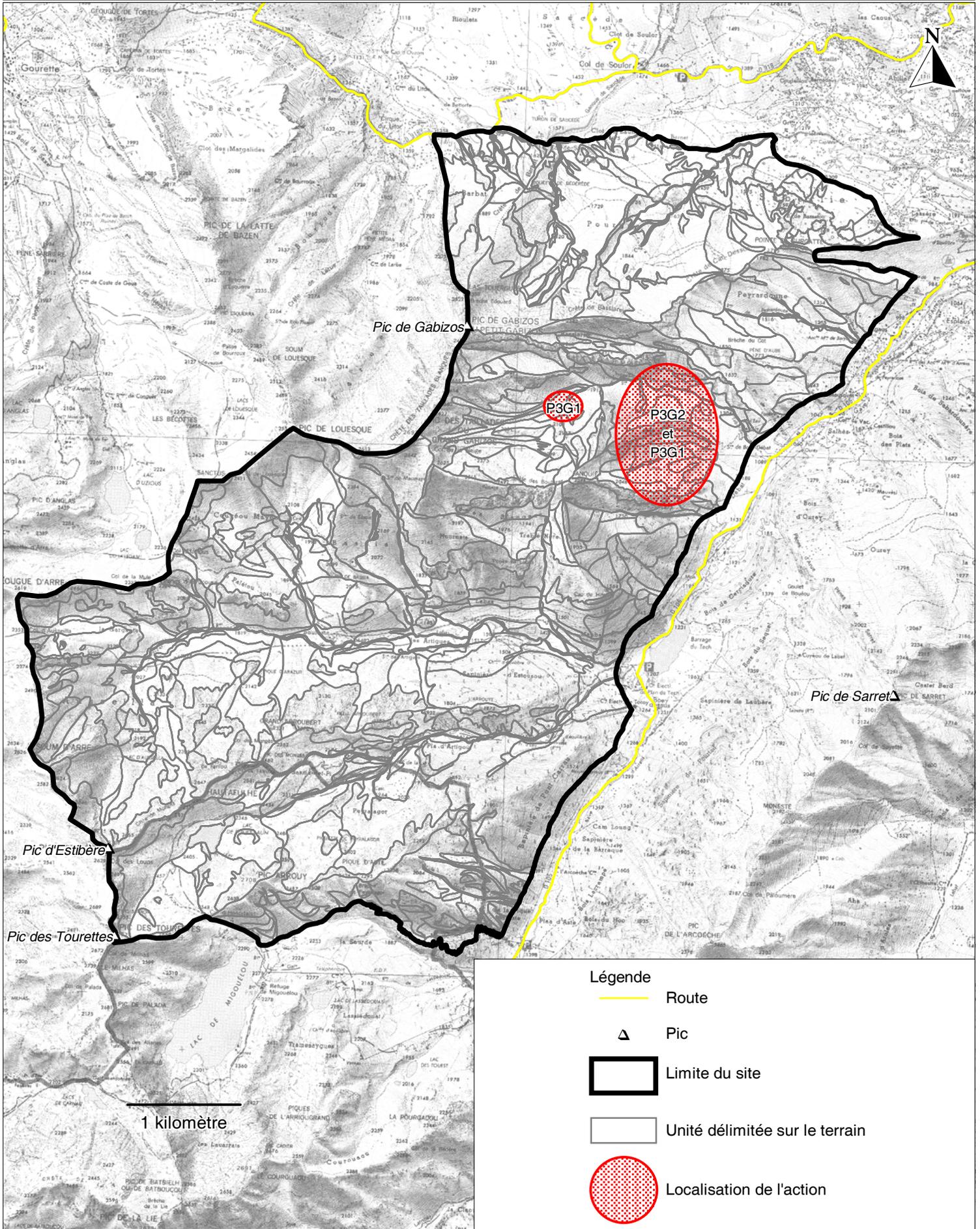
Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
	P3 – G1		10 000 € - 30 000 €	30 000 € - 150 000 €				40 000 € - 180 000 €
	P3 – G2		3 000€ - 10 000 €	3 000€ - 10 000 €				15 000 € - 50 000 €
	P3 – S1		2 jing.	2 jing.	2 jing.	2 jing.	2 jing.	10 jours ingénieur
	COÛT TOTAL DE L'ACTION							55 000 € - 230 000 € 10 jours ingénieur

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB	de 55 000 € à 230 000 €
--	--------------------------------

ACTION P3 : Faciliter l'utilisation pastorale de l'estive de Boey-Debat Las Cures



« Assurer un pâturage à long terme sur
l'estive de *Pourgue* »

Priorité 1

Contexte :	<p>Le quartier de <i>Pourgue</i> occupe les pentes nord du <i>Petit Gabizos</i>, il est délimité au nord par la route du <i>Soulor</i>. Il s'agit d'un vaste versant herbeux, régulier, très facilement accessible en partie basse, mais dont les pentes calcaires se redressent progressivement à partir de 1 800 à 1 900m pour devenir quasiment impraticables au-dessus de 2 100 à 2 300m.</p> <p>C'est dans ce secteur que l'on retrouve les plus forts taux de chargement du site, du fait, notamment, de l'excellente qualité des pâturages et des facilités d'accès et de circulation pour les troupeaux. Vaches et chevaux représentent, sur l'ensemble de l'unité pastorale, plus des deux tiers du chargement.</p> <p>La forte pression qui s'exerce sur les secteurs accessibles aux bovins et aux équins, combinée à des conditions de milieu favorables (altitude modérée, exposition fraîche, substrat calcaire) explique sans doute en partie la dominance très nette des couverts de pelouses ainsi que leur qualité pastorale et leur homogénéité. Mais cette densité de troupeaux peut aussi engendrer une certaine banalisation de la flore, voire des dégradations directes ou indirectes de milieux naturels fragiles.</p>
-------------------	---

Habitats concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Gazons à Nard raide (CB 35.11 – UE 6230) ✗ Tourbières basses alcalines pyrénéennes (CB 54.24 – UE 7230)
Espèces concernées :	—
Objectifs :	Maintenir l'activité pastorale actuelle en veillant à équilibrer au mieux la répartition de la charge.
Pratiques actuelles :	Activité pastorale importante notamment avec une forte pression sur les secteurs accessibles aux bovins et aux équins.
Changements attendus :	Stabilisation des chargements bovins et équins. Conservation des secteurs sensibles peu portants.
Périmètre d'application :	Estive de <i>Pourgue</i> .

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure P4-G	GESTION DE L'ESPACE PASTORAL
P4-G1	<p>⇒ CONFORTER L'UTILISATION PASTORALE ACTUELLE</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Installation d'un parc de contention mixte (<i>Pourgue</i>).</p> <p>Aménagement de points d'abreuvement en différents points de l'estive, et notamment en partie basse (<i>Suberlie, Saucède...</i>).</p> <p>Installation de clôtures de protection.</p>



FICHE ACTION P4

P4-G2	<p>⇒ MAINTENIR OU RENFORCER L'ACTIVITE SUR LES SECTEURS EXCENTRES</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Réflexion autour de l'utilisation des quartiers de <i>Peyrardoune</i> et <i>Bassiarey</i></p>
P4-G3	<p>⇒ MAITRISER LA REPARTITION DE LA CHARGE PASTORALE</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Stabiliser les effectifs bovins et équins pour éviter les phénomènes de concentration sur des secteurs déjà chargés.</p> <p>Gardiennage* : Renforcer la présence humaine auprès des troupeaux afin de piloter au mieux la répartition de la charge et de limiter les risques d'accidents.</p> <p>(*) ce gardiennage pourrait être assuré par un salarié ou par les éleveurs eux-mêmes moyennant une indemnité de gardiennage</p>
P4-G4	<p>⇒ LIMITER L'IMPACT DES TROUPEAUX SUR LES SECTEURS LES PLUS FRAGILES</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Expérimentation et étude de la faisabilité et l'efficacité de mises en défens permanentes ou temporaires des zones humides (voir Fiche Action H 1).</p>
Mesure P4-S	EVALUATION ET SUIVI D'EXPERIMENTATION DE GESTION
P4-S1	<p>⇒ Evaluation des bénéfices associés aux opérations de gestion</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition et mise en œuvre d'un protocole d'évaluation des actions mises en œuvre.</p> <p>Evaluation des évolutions constatées sur les différentes zones d'expérimentation.</p> <p>Généralisation d'opérations de gestion selon les résultats observés.</p>

Nature de la mesure :	Mesure d'amélioration pastorale et de gestion de l'estive.
Maîtrise d'ouvrage :	Communes, Parc National des Pyrénées.
Partenariat :	Conservatoire botanique pyrénéen, CRPGE.
Modalité de l'aide :	Financement de projets dans le cadre d'un programme d'aide aux travaux d'améliorations pastorales et de Mesures Agri-Environnementales Territorialisées.
Montant de l'aide :	100 % surcoût gestion ; 100 % coût de suivi. 50 à 75 % des investissements et gardiennage.
Outils financiers :	Crédits MAET ; Crédits PSEM.
Durée de mise en œuvre :	Les 6 ans de l'application du Docob.
Objets de contrôles :	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des aménagements (cabane, parc, point d'(abreuvement). - Stabilisation de l'effectif bovin et équin. - Conservation des secteurs fragiles.



Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

GT Agropastoral du 15 Octobre 2007 et du 18 Décembre 2007
CP du 7 Novembre 2007

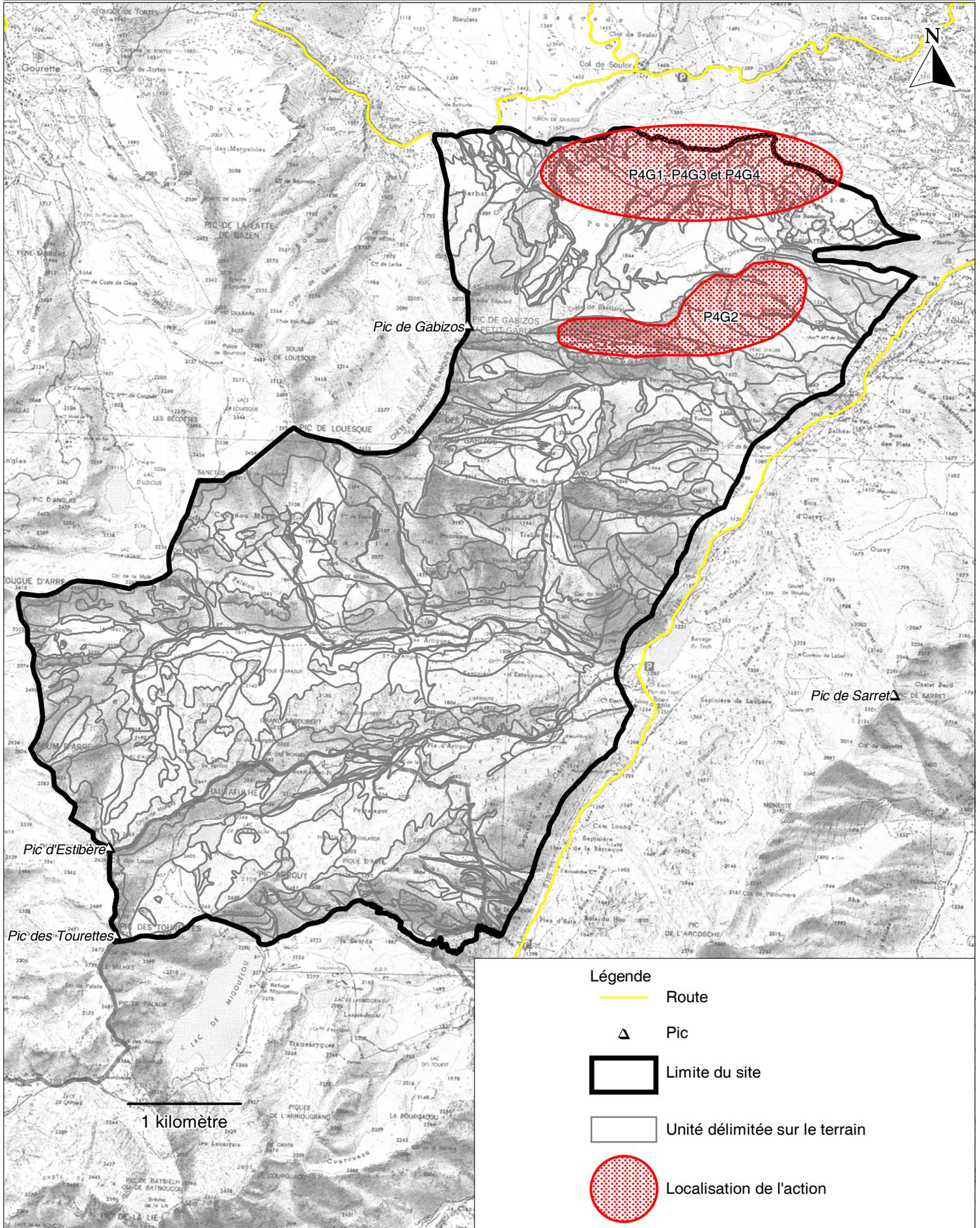
Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
P4	P4 – G1		13 000 € - 45 000 €					13 000 € à 45 000 €
	P4 – G2		-	-	-	-	-	
	P4 – G3		3 000 € - 10 000 €	3 000 € - 10 000 €	33 000 € - 10 000 €	3 000 € - 10 000 €	3 000 € - 10 000 €	15 000 € à 50 000 €
	P4 – G4		-	-	-	-	-	
	P4 – S1		2 jing.	2 jing.	2 jing.	2 jing.	2 jing.	10 jours ingénieur
	Coût total de l'action							28 000 € à 95 000 € 10 jours ingénieur

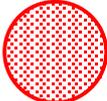
Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB	de 28 000 € à 95 000 €
--	-------------------------------

ACTION P4 : Assurer un pâturage à long terme sur l'estive de Pourgue



Légende

-  Route
-  Pic
-  Limite du site
-  Unité délimitée sur le terrain
-  Localisation de l'action

« Lutter contre l'embroussaillage du quartier de Barbat »

Priorité 1

Contexte :	<p>Le secteur du <i>Barbat</i> occupe une petite partie de l'unité pastorale n° 13 (<i>Litor, Picor</i>), gérée par la commune d'Arbéost. Les enjeux de gestion pastorale de ce secteur dépassent donc largement les limites du périmètre Natura 2000.</p> <p>La partie haute de ce secteur est constituée de fortes pentes rocailleuses, d'exposition nord, accessibles uniquement aux ovins. La pression qui s'y exerce est faible mais les contraintes de milieu sont telles qu'aucun aménagement ou intervention n'y semblent envisageables, ou souhaitables.</p> <p>Au pied du <i>Barbat</i>, la pente est moins marquée juste au-dessus de la route. On y trouve une lande ouverte à Genévriers qui semble se fermer progressivement au détriment de la pelouse de bonne qualité pastorale. Ce phénomène se retrouve sur l'ensemble du cirque du <i>Litor</i>, malgré une activité pastorale dynamique et une pression de pâturage soutenue.</p>
-------------------	--

Habitats concernés :	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Landes à Genévriers (CB 31.881 – UE 5130) ✗ Pelouses pyrénéennes fermées à <i>Festuca eskia</i> (CB 36.314 – UE 6140) ✗ Pelouses pyrénéennes à <i>Festuca gautieri</i> (CB 36.434 – UE 6170)
Espèces concernées :	—
Objectifs :	Freiner l'extension ou la densification des landes à genévriers.
Pratiques actuelles :	Activité pastorale bovine, ovine et équine.
Changements attendus :	Régression des zones embroussaillées. Contrôle de l'extension des genévriers.
Périmètre d'application :	Estive du <i>Litor</i> – Secteur de <i>Barbat</i> .

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure P5-G	GESTION DE L'ESPACE PASTORAL
P5-G1	<p>⇒ FREINER L'EXTENSION DES GENEVRIERS</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition d'un dispositif expérimental de contrôle des pieds de Genévrier par débroussaillage mécanique et/ou brûlage contrôlé.</p> <p>Mise en œuvre de l'expérimentation.</p>



FICHE ACTION P5

Mesure P5-S	EVALUATION ET SUIVI D'EXPERIMENTATION DE GESTION
P5-S1	⇒ Evaluation des bénéfices associés aux opérations de gestion
	<p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition et mise en œuvre d'un protocole d'évaluation des actions mises en œuvre.</p> <p>Evaluation des évolutions constatées sur les différentes zones d'expérimentation.</p> <p>Généralisation d'opérations de gestion selon les résultats observés.</p>

Nature de la mesure :	Mesure d'amélioration pastorale et de gestion de l'estive.
Maîtrise d'ouvrage :	Communes, Parc National des Pyrénées.
Partenariat :	Conservatoire botanique pyrénéen, CRPGE.
Modalité de l'aide :	Financement de projets dans le cadre d'un programme d'aide aux travaux d'améliorations pastorales et de Mesures Agri-Environnementales Territorialisées.
Montant de l'aide :	100 % surcoût gestion ; 100 % coût de suivi. 50 à 75 % des investissements et gardiennage.
Outils financiers :	Crédits MAET ; Crédits PSEM.
Durée de mise en œuvre :	Les 6 ans de l'application du Docob.
Objets de contrôles :	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de l'extension des genévriers. - Bilan de l'action. - Protocole de généralisation des mesures.

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

GT Agropastoral du 15 Octobre 2007 et du 18 Décembre 2007
CP du 7 Novembre 2007

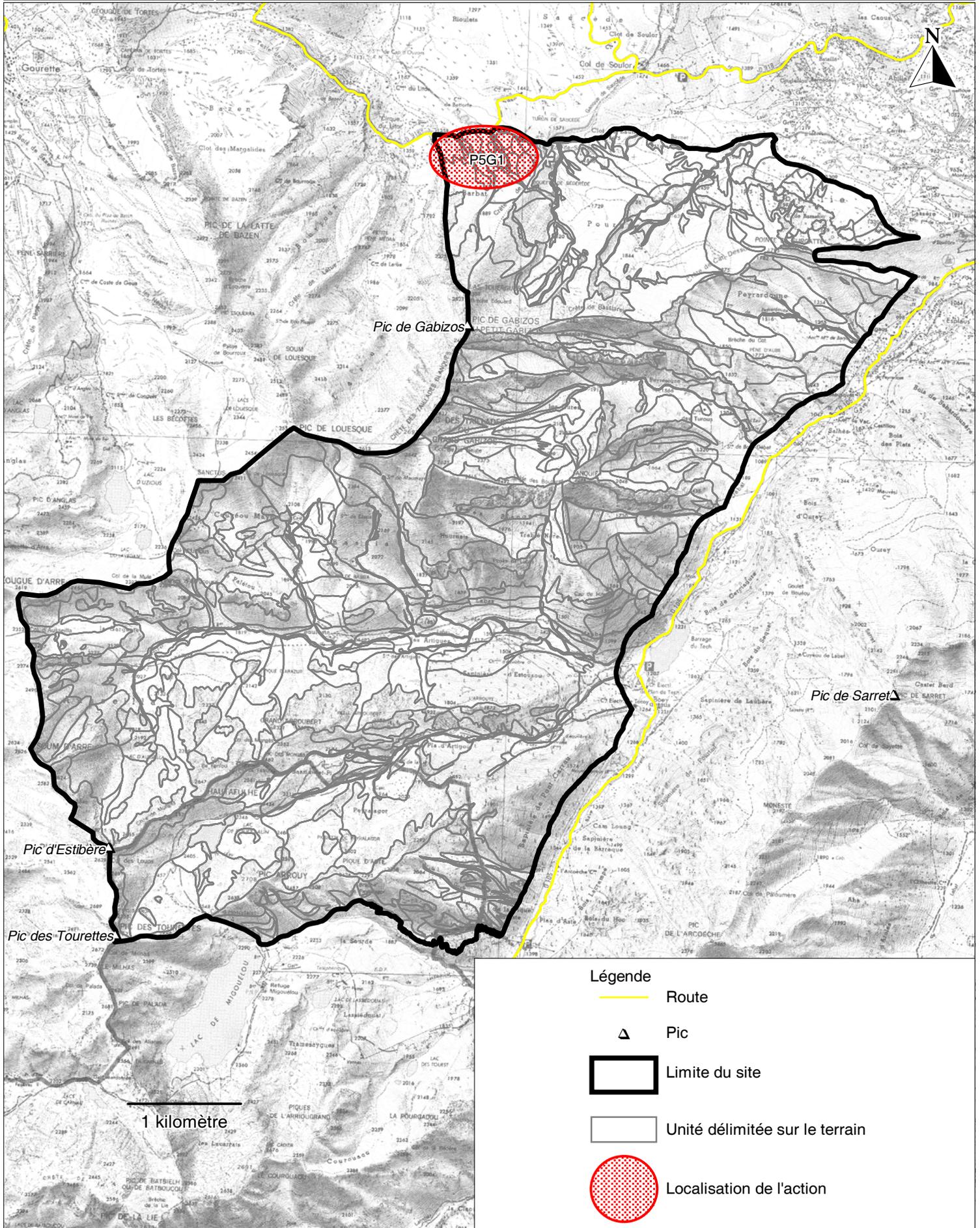
Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
P5	P5 - G1		5 000 € - 15 000 €					5 000 € à 15 000 €
	P5 - S1		2 j ing.	2 j ing.	2 j ing.	2 j ing.	2 j ing.	10 jours ingénieur
	Coût total de l'action							5 000 € à 15 000 € 10 jours ingénieur

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB de 5 000 € à 15 000 €

ACTION P5 : Lutter contre l'embroussaillement du quartier de Barbat



Légende

-  Route
-  Pic
-  Limite du site
-  Unité délimitée sur le terrain
-  Localisation de l'action

« Développer une politique de services aux éleveurs afin d'améliorer leurs conditions de travail en estive »

Priorité 2

Contexte :	<p>Les troupeaux qui transhument actuellement sur les estives du site sont surveillés directement par les éleveurs à l'occasion de visites régulières. La nécessité de monter à dos d'homme le sel, les produits de soin et le matériel constitue un surcroît de travail, notamment pour les quartiers éloignés ou en terrain accidenté.</p> <p>Une présence humaine plus régulière sur l'estive soulagerait également les éleveurs dans leur travail de surveillance en leur permettant de garder un contact avec leurs animaux et d'intervenir ainsi au plus vite en cas de problèmes.</p>
Habitats concernés :	<p>✗ Tous les habitats d'intérêt communautaire sont potentiellement concernés par cette mesure de portée générale.</p>
Espèces concernées :	<p>✗ Toutes les espèces des annexes II et IV de la directive sont potentiellement concernées par cette mesure de portée générale.</p>
Objectifs :	<p>Maintenir l'activité pastorale sur l'estive et la renforcer dans les zones actuellement sous-utilisées.</p> <p>Soutenir les gestionnaires d'estive dans la mise en place de services aux éleveurs (gardiennage, héliportages)</p>
Pratiques actuelles :	Néant
Changements attendus :	Un allègement de la charge de travail des éleveurs pour les visites aux troupeaux et le portage du sel et des produits de soin..
Périmètre d'application :	Tout le site.

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure P6-G	GESTION DE L'ESPACE PASTORAL
P6-G1	<p>⇒ Héliportages de sel et de matériel</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Mettre en place un héliportage de début de saison pour acheminer le sel et du petit matériel nécessaire sur le terrain pour les éleveurs (médicaments, grillage...) sur les quartiers situés à plus d'une heure de marche.</p> <p>Identifier des responsables locaux, correspondants privilégiés de la gestion du site et interlocuteurs du gestionnaire.</p> <p>Aménager des points de stockage étanches.</p>



P6-G2	⇒ Gardiennage
	<p>Eléments du « Cahier des charges » proposés</p> <p>Création d'un poste de gardien salarié pour les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aide à la montée et à la descente des troupeaux • surveillance des animaux en estive, information des éleveurs en cas de problème • aide occasionnelle aux éleveurs lors des soins • entretien des équipements et des captages • coordination des héliportages • pose et dépose des clôtures de protection • information du public, prévention des risques liés à des comportements inadaptés

Nature de la mesure :	Mesure d'amélioration pastorale et de gestion de l'estive.
Maîtrise d'ouvrage :	Communes.
Partenariat :	Parc National des Pyrénées,
Modalité de l'aide :	Non connue à ce jour.
Montant de l'aide :	Non connue à ce jour.
Outils financiers :	Non connus à ce jour.
Durée de mise en œuvre :	Durant les 6 ans de l'application du Docob.
Objets de contrôles :	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport sur la fréquentation. - Bilan annuel partagé entre utilisateurs. - Réunion d'information.

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

CP du 13 Février 2008

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
P6	P6 - G1	3 000 € - 5 000 €	3 000 € - 5 000 €	3 000 € - 5 000 €	3 000 € - 5 000 €	3 000 € - 5 000 €	3 000 € - 5 000 €	18 000 € à 30 000 €
	P6 - G2	8 000 € - 15 000 €	8 000 € - 15 000 €	8 000 € - 15 000 €	8 000 € - 15 000 €	8 000 € - 15 000 €	8 000 € - 15 000 €	48 000 € à 90 000 €
	Coût total de l'action							66 000 € à 120 000 €

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB	66 000 € à 120 000 €
--	-----------------------------

« Définir et mettre en œuvre une procédure d'information sur les éléments patrimoniaux »

Priorité 2

Contexte :	<p>Le site comporte un certain nombre d'éléments patrimoniaux. La pratique d'activités de loisir et de plein air peut entraîner des perturbations ou des dégradations involontaires si ces éléments ne sont pas connus de tous.</p> <p>Jusqu'à aujourd'hui la communication sur ces éléments s'est faite sur l'initiative d'amateurs et de professionnels responsables sur le principe du bénévolat.</p> <p>Cette organisation est efficace mais fragile et une procédure plus formelle de circulation de l'information semble nécessaire.</p>
Habitats concernés :	<p>× Tous les habitats d'intérêt communautaire sont potentiellement concernés par cette mesure de portée générale.</p>
Espèces concernées :	<p>× Toutes les espèces des annexes II et IV de la directive sont potentiellement concernées par cette mesure de portée générale.</p>
Objectifs :	<p>Eviter les dégradations et destructions d'espèces et d'habitats patrimoniaux par rétention de connaissance et par manque d'information.</p> <p>Faciliter la circulation de l'information notamment envers les usagers pratiquant une activité de tourisme et de plein air dans le périmètre du site.</p> <p>Sécuriser une procédure pérenne d'accès à l'information sur les éléments patrimoniaux du site.</p>
Pratiques actuelles :	—
Changements attendus :	<p>Une connaissance partagée de la valeur patrimoniale des espèces et des habitats.</p> <p>Une circulation d'information organisée et responsable.</p> <p>Une pratique sécurisée du point de vue de la prise en compte des éléments patrimoniaux.</p>
Périmètre d'application :	Tout le site.

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure F1-G	DEFINIR UNE PROCEDURE DE CIRCULATION DE L'INFORMATION
F1-G1	<p>⇒ Définition d'une déontologie sur la circulation de l'information patrimoniale</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Affiner la connaissance sur l'état des pratiques sportives sur le site.</p> <p>Identifier des responsables locaux, correspondants privilégiés de la gestion du site et interlocuteurs du gestionnaire.</p> <p>Réunir les responsables annuellement en début de saison (fin mars) afin de faire le point sur les éléments du patrimoine à prendre en compte. Présenter un bilan de l'année.</p> <p>Contribuer pour chaque activité à concevoir une communication adaptée et efficace.</p>



FICHE ACTION F1

F1-G2	⇒ Partager l'inventaire, le diagnostic, la connaissance des pratiques
	<p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Créer des conditions favorables à la connaissance réciproque des autres pratiques. Favoriser le partage des bilans d'activités notamment auprès des autres utilisateurs.</p>

Nature de la mesure :	Mesure de portée générale destinée à faciliter le partage de l'information et la connaissance du site.
Maîtrise d'ouvrage :	Parc National des Pyrénées.
Partenariat :	Fédérations sportives, clubs de sport locaux, bénévoles.
Modalité de l'aide :	Aide incluse dans l'animation du site.
Montant de l'aide :	100 %.
Outils financiers :	Crédits Natura 2000.
Durée de mise en œuvre :	Les 6 ans de l'application du Docob.
Objets de contrôles :	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport sur la fréquentation. - Bilan annuel partagé entre utilisateurs. - Réunion d'information.

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

GT Fréquentation du 14 Novembre et du 3 Décembre 2007
CP du 7 Novembre 2007

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
F1	F1 – G1	3 j. Agent	1/2 j. Agent	1/2 j. Agent	1/2 j. Agent	1/2 j. Agent	1/2 j. Agent	5 jours 1/2 Agent technique
	F1 – G2		1/2 j. Agent	2 jours 1/2 Agent technique				
	Coût total de l'action							8 jours Agent technique

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB

> 1 500 Euros



« Mettre en cohérence les signalétiques »

Priorité 2

Contexte :	<p>Le site est fréquenté par le grand public, essentiellement des randonneurs à un niveau relativement faible, compatible avec une activité pastorale de qualité et non préjudiciable à la conservation du patrimoine naturel.</p> <p>Certains itinéraires sont promus par des documents existants, d'autres peuvent être en projet.</p> <p>Le maintien d'un niveau de fréquentation modéré et bien réparti, passe également par une mise en cohérence des signalétiques et un travail sur la prise en compte de la démarche à l'échelle du site dans les documents à destination du grand public.</p>
Habitats concernés :	<p>✗ Tous les habitats d'intérêt communautaire sont potentiellement concernés par cette mesure de portée générale.</p>
Espèces concernées :	<p>✗ Toutes les espèces des annexes II et IV de la directive sont potentiellement concernées par cette mesure de portée générale.</p>
Objectifs :	<p>Assurer le maintien d'une fréquentation compatible avec les activités économiques du site, notamment pastorales.</p> <p>Informar sur la pratique pastorale et sur les comportements adaptés, compatibles avec la fréquentation de ces zones par le public.</p> <p>Veiller à la prise en compte des éléments remarquables des patrimoines culturels et naturels dans la promotion de nouveaux itinéraires ou lors de la réactualisation des documents existants.</p>
Pratiques actuelles :	—
Changements attendus :	<p>Une fréquentation modérée et respectueuse des pratiques et des patrimoines.</p> <p>Une démarche et un patrimoine pris en compte dans la réalisation, la réédition et la diffusion de documents de promotion des pratiques grand public sur le site.</p>
Périmètre d'application :	Tout le site et au-delà.

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure F2	INFORMATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC
F2-C1	<p>⇒ Evaluer l'impact des signalétiques actuelles sur le comportement des randonneurs</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Bilan de la fréquentation par les randonneurs sur le site et identification de l'ensemble des documents à destination du public publiés.</p> <p>Enquête de fréquentation.</p> <p>Bilan des signalétiques du site.</p>



FICHE ACTION F2

F2-G1	<p>⇒ Mise en cohérence de la communication destinée au grand public</p> <p>Eléments du « Cahier des charges » proposés</p> <p>Promouvoir la prise en compte des éléments remarquables du patrimoine naturel et culturel dans ces documents.</p> <p>Promouvoir la prise en compte et l'explication de la démarche Natura 2000 lors de la réédition de certains documents, notamment ceux destinés à informer les touristes sur les itinéraires de randonnée.</p> <p>Promouvoir la diffusion de ces documents à l'ensemble des structures à destination des touristes.</p>
--------------	---

Nature de la mesure :	Mesure de portée générale destinée à faciliter le partage de l'information et la connaissance du site.
Maîtrise d'ouvrage :	Communauté de communes, Parc National des Pyrénées.
Partenariat :	Professionnels et associations impliquées dans le portage de projets de développement touristique.
Modalité de l'aide :	Aide incluse dans l'animation du site.
Montant de l'aide :	100 %.
Outils financiers :	Crédits Union Européenne, Etat, Conseil Général, PNP.
Durée de mise en œuvre :	Les 6 ans de l'application du Docob.
Objets de contrôles :	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan de la fréquentation. - Prise en compte de la démarche et des éléments remarquables du patrimoine dans les documents de promotion des activités de plein air sur le site.

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

GT Fréquentation du 14 Novembre et du 3 Décembre 2007
CP du 7 Novembre 2007

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
F2	F2 – C1	3 j. Ing.						3 jour Ingénieur/Chargé de mission
	F2 – G1	2 j. Agent	2 j. Agent	2 j. Agent	2 j. Agent	2 j. Agent	2 j. Agent	12 jours Agent technique
	Coût total de l'action							12 jours Agent technique 3 jours Ingénieur/Chargé de mission

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB

> 3 000 Euros



« Mettre en place une communication en cohérence avec les projets environnants »

Priorité 2

Contexte :	<p>Même s'ils ne concernent pas directement le site, il existe, en périphérie immédiate, actuellement deux projets de développement touristique ou d'initiation à l'environnement susceptibles d'avoir un impact sur la fréquentation du site.</p> <p>Ces projets peuvent également être à l'origine d'une communication spécifique sur le type de démarche et de gestion entreprises dans le cadre de Natura 2000.</p> <p>Une mise en cohérence des messages et des supports de communication peut être également prévue afin d'en renforcer l'impact et permettre des économies d'échelle.</p>
Habitats concernés :	* Tous les habitats d'intérêt communautaire sont potentiellement concernés par cette mesure de portée générale.
Espèces concernées :	* Toutes les espèces des annexes II et IV de la directive sont potentiellement concernées par cette mesure de portée générale.
Objectifs :	<p>Intégrer la démarche Natura 2000 à l'ensemble de projets émergents prévus ou à prévoir pouvant avoir un impact sur le site en terme de fréquentation notamment.</p> <p>Assurer une cohérence au niveau des messages délivrés tant sur le fond que sur la forme.</p> <p>Permettre l'émergence d'une communication identifiée et propre au site.</p>
Pratiques actuelles :	—
Changements attendus :	<p>Meilleure compréhension et prise en compte de la démarche Natura 2000.</p> <p>Des messages cohérents et non contradictoires.</p> <p>Economies d'échelle.</p> <p>Identification du site par une communication.</p>
Périmètre d'application :	Tout le site et au-delà.

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure F3-G	MISE EN COHERENCE DES ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE
F3-G1	<p>⇒ Information et mise en cohérence des messages</p> <p><u>Éléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Information et porté à connaissance concernant les projets émergents prévus en périphérie du site et pouvant avoir un impact sur la fréquentation notamment.</p> <p>Information en amont sur les enjeux de sensibilité identifiés sur le site.</p> <p>Prise en compte de la démarche Natura 2000 dans la définition d'un message cohérent à l'échelle de ces projets.</p>



FICHE ACTION F3

F3-G2	<p>⇒ Créer une identité visuelle pour le site et pour la démarche</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définition d'une communication propre au site comprenant notamment des éléments permettant une identification du site et de la démarche de concertation entreprise.</p>
--------------	---

Nature de la mesure :	Mesure de portée générale destinée à faciliter le partage de l'information et la connaissance du site.
Maîtrise d'ouvrage :	Communes.
Partenariat :	Parc National des Pyrénées, professionnels et associations impliquées dans le portage de projets de développement touristique.
Modalité de l'aide :	Aide incluse dans l'animation du site.
Montant de l'aide :	100 %.
Outils financiers :	Crédits Union Européenne, Etat, Conseil Général, PNP.
Durée de mise en œuvre :	Les 6 ans de l'application du Docob.
Objets de contrôles :	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures lors des contrôles de terrain / Rapport d'étude et d'expertise.
Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs:	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion d'information et de présentation des projets. - Communication et prise en compte des enjeux du site. - Définition d'une ligne de communication « grand public ».

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

GT Fréquentation du 14 Novembre et du 3 Décembre 2007
CP du 7 Novembre 2007

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

	Mesure	Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
F3	F3 - G1	3 j. Agent						3 jours Agent technique
	F3 - G2		1 j. Agent	5 jours Agent technique				
	Coût total de l'action							8 jours Agent technique

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB

> 1 500 Euros



« Animation du Document d'Objectifs »

Priorité 1

Contexte :	L'animation du Document d'Objectifs consiste à coordonner sur une durée de 6 ans la mise en œuvre des actions proposées dans le Docob. Cette mission est confiée à une structure animatrice.
Habitats concernés :	✗ Tous les habitats d'intérêt communautaire cartographiés dans le Docob sont potentiellement concernés.
Espèces concernées :	✗ Toutes les espèces des annexes II et IV de la directive sont potentiellement concernées.
Objectifs :	Assurer la coordination générale du projet d'animation. Favoriser et accompagner la contractualisation prévu au travers de ce document. Veiller à la mise en place du suivi des opérations planifier dans le Docob.
Pratiques actuelles :	—
Changements attendus :	—
Périmètre d'application :	Ensemble du site Natura 2000.

Descriptif des engagements :

Les données suivantes concernent le contenu de l'action. Une action peut contenir plusieurs **mesures** elles-mêmes déclinées en **sous mesures**.

Mesure A-CD1	ASSURER LA COORDINATION GENERALE DU PROJET D'ANIMATION
A-CD1	⇒ Préparer, animer et rendre compte des réunions du comité de suivi <u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u> Préparation et invitation des acteurs du site. Elaboration des différents bilans au travers de rapports d'activités annuels. Rédaction d'un bilan technique et financier des actions mises en œuvre lors de l'année en cours. Définition du programme prévisionnel pour l'année suivante.
A-CD2	⇒ Informier et sensibiliser les acteurs du site <u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u> Diffusion d'une lettre d'information (infosite) annuelle. Organisation de réunions publiques, de visite de terrain, ...
A-CD3	⇒ Etablir un bilan général de l'application du Docob <u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u> Synthèse des mesures mises en œuvre au cours des 6 ans du Docob. Propositions de modifications à apporter au Docob en fonction de l'évolution du contexte local, politique, ...



Mesure A-CT	FAVORISER ET ACCOMPAGNER LA CONTRACTUALISATION
A-CT1	<p>⇒ Recenser et contacter les contractants et les financeurs potentiels des actions du Docob</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Informar, conseiller et orienter dans le choix des mesures à contractualiser pour parvenir aux objectifs validés par le biais du Docob.</p>
A-CT2	<p>⇒ Fournir une assistance technique à l'élaboration des projets et au montage des dossiers</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Lister et localiser les zones concernées, les habitats et les espèces, les engagements et les recommandations techniques prévues dans le Docob.</p> <p>Veiller au respect du calendrier prévisionnel et finaliser le financement des actions.</p>
Mesure A-S	SUIVRE ET EVALUER LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB
A-S1	<p>⇒ Suivre la mise en œuvre des actions non contractuelles</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Pendre contact avec les différents maîtres d'ouvrage.</p> <p>Assurer un appui technique pour le montage des dossiers et les demandes de financements.</p> <p>S'assurer de la réalisation de l'ensemble des actions prévues.</p> <p>S'assurer de la bonne prise en compte des préconisations prévues dans le Docob.</p>
A-S2	<p>⇒ Suivre la mise en œuvre des engagements contractualisés (Natura 2000)</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>S'assurer <i>in situ</i> de la bonne compréhension des engagements avec le contractant.</p>
A-S3	<p>⇒ Mise en place et contrôle des indicateurs de suivi</p> <p><u>Eléments du « Cahier des charges » proposés</u></p> <p>Définir et mettre en place des indicateurs de suivi de l'action pour évaluer l'évolution des habitats naturels et la pertinence des actions menées.</p> <p>Prévoir de relever ces indicateurs en milieu et en fin de contrat.</p> <p>S'assurer de l'analyse des expérimentations avant d'effectuer les mesures de généralisation.</p>

Nature de la mesure :	Mesure de mise en application et d'animation du Docob.
Maîtrise d'ouvrage :	Collectivité animatrice.
Partenariat :	Communes, Parc National des Pyrénées. (liste non-exhaustive)



Modalité de l'aide :	Financement de l'animation du Document d'Objectifs d'un site Natura 2000.
Montant de l'aide :	100 %.
Outils financiers :	Crédits Natura 2000.
Durée de mise en œuvre :	Les 6 ans de l'application du Docob.
Objets de contrôles :	Respect des engagements des cahiers des charges des mesures / Rapport d'activité.
Indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Actions réalisées. - Fonds engagés.

Propositions élaborées dans le cadre de réunions thématiques

CP du 20 Décembre 2007

Calendrier prévisionnel et Bilan des coûts :

Mesure		Description du coût élémentaire						Total du coût par mesure
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	
A	A – CD1	4 j. Ing. + frais lettre	4 j. Ing. + frais lettre	4 j. Ing. + frais lettre	4 j. Ing. + frais lettre	4 j. Ing. + frais lettre	4 j. Ing. + frais lettre	24 jours Ingénieur/Chargé de mission + frais de réalisation de la lettre annuelle
	A – CD2	5 j Ing.	5 j Ing.	5 j Ing.	5 j Ing.	5 j Ing.	5 j Ing.	30 jours Ingénieur/Chargé de mission
	A – CD3						10 j Ing.	10 jours Ingénieur/Chargé de mission
	A – CT1	2 jours Ingénieur/Chargé de mission par Contrat						2 jours Ingénieur/Chargé de mission par Contrat
	A – CT2	6 jours Ingénieur/Chargé de mission par Contrat						6 jours Ingénieur/Chargé de mission par Contrat
	A – S1	5 jours Ingénieur/Chargé de mission par Action						5 jours Ingénieur/Chargé de mission par Action
	A – S2	2 jours Ingénieur/Chargé de mission par Contrat						2 jours Ingénieur/Chargé de mission par Contrat
	A – S3	2 jours Ingénieur/Chargé de mission par Action						2 jours Ingénieur/Chargé de mission par Action
	Coût total de l'action							

Note : les coûts, les organismes, modalités et outils cités ci dessus ont été approchés au plus près en collaboration avec des prestataires potentiels mais ils restent toutefois indicatifs.

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB

> 25 000 Euros